LABÈGE infos

Bulletin d'informations municipal

mai/juin 2013
n°225

Pour plus d'informations : www.ville-labege.fr

Infos municipales

Budget : solidarité et investissements d'avenir

SORTIE VÉLO

les Labégeois au rendez-vous

Infos associatives

Participez au Troc des jardins familiaux

Infos générales

Réduire sa consommation d'eau et d'énergie

ESPACES JEUNES

Retrouvez les infos **pages 21/22**

Les Terrasses grand ciel :
un nouveau programme d'habitations

Situé au carrefour de l'avenue Louis Couderc et du chemin de Canteloup, ce programme est en cours de réalisation sur notre commune. Les travaux ont commencé début mars.

Cet ensemble résidentiel BBC (Bâtiment Basse Consommation), bâti à flanc de coteau, offre une architecture contemporaine et respecte les normes HQE (Haute Qualité environnementale).

Il se compose de 57 logements, dont 29 individuels, 28 logements collectifs et comprend 19 logements sociaux dont 2 maisons individuelles.

Conçu pour s'insérer au mieux à l'environnement, en préservant les espaces arborés, il sera de faible hauteur. Les parkings et garages sont en grande partie en sous-sol afin de garantir la tranquillité des résidents.

Les plans, les prestations et les prix des appartements sont consultables à l'espace de vente Cogedim, chemin de Canteloup ou par téléphone au 0811 330 330 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Permanences juridiques

Tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30

à la mairie sur rendez-vous au 05 62 24 44 44

- **Vendredi 3 mai :** Me M. L. CAVALIE-FORTUNE
- **Vendredi 17 mai :** Me Sophie MONIER
- **Vendredi 7 juin :** Me Ludovic SEREE DE ROCH
- **Vendredi 21 juin :** Me Axelle FRANÇOIS-THARY

Rappel

Prochaine collecte des informations pour le bulletin de juillet 2013 :

avant le 10 juin 2013 dernier délai

Pour les articles déjà saisis sur ordinateur, ayez l'amabilité de les envoyer par courriel à rbeugne@ville-labege.fr ou, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de lui fournir ces textes sur un support numérique (clé USB, CDrom...) qui vous sera restitué.

sommaire

Infos municipales

Au Conseil municipal ..... 3 à 5
Le futur visage de Labège 6/7
Budgets 2012 et 2013 ..... 8 à 10
Travaux : Maison Segonds et réhabilitation du Centre ancien 11
Espaces verts - Espace Tricou - Jardin du souvenir 12
Couverture ADSL 12
Prestations pompes funèbres - Bruit et nuisances sonores 13
Opération tranquillité vacances 13
Sortie vélo du 14 avril 2013 ..... 14/15
Familles labégeoises à énergie positive 15
Salon d'automne 2013 : règlement et inscription 16/17
Sous des dehors d'été, 5e anniversaire 18
Médiathèque 18
Culture - Maison Salvan 19/20
Espace Jeunes 21/22

Infos intercommunales

Déchets : une enquête pour préparer la redevance incitative / En bref .. 23

Infos associatives

Avis aux associations pour le nouveau site internet 24
Accueil à Labège - La section rando fête les femmes 24
Associations : création 25
Accueil à Labège : randonnée du 16 mars / Découverte des vins ... 25
AASET : réunion publique et assemblée générale 25
COF : Carnaval 26
Délires d'encre : stages d'été 26
Autour du livre : la soirée Marie Didier 27
Assaut musical / Eimset / Atelier musical des 4 vents 28
Dance Club de Labège : 17e nuit de la danse 29
Chats libres 29
Bad à Labège 29
Football club de Labège 30

Infos générales

Nids de frelons asiatiques 31
Maison de retraite : des rendez-vous printaniers 32/33
Ateliers d'information sur la VAE 33
Guide des éco-gestes : réduire efficacement ses consommations ... 34
Pharmacies de garde - Calendrier collecte déchets 35

Conception maquette - Réalisation : Sicoval
Rue du Chêne Vert - Labège
Photo de couverture : Communication Labège

Au Conseil municipal

Les mois de février et mars sont traditionnellement des mois très actifs pour le Conseil municipal : c'est la période où il faut voter le Budget primitif de la commune. Le Conseil s'est donc réuni le 12 février pour le débat d'orientation budgétaire et, les 19 et 26 mars, pour le vote du Budget.

Réunion du 12 février 2013

• Travaux en délégation

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements de travaux effectués dans le cadre de la délégation de pouvoir, à savoir :

- Tennis club : Traitement des vitrages par film anti visibilité (957 € HT - Glastint),
- Voirie : Élagage d'arbres (3 500 € HT - Bourgeais),
- Tennis couvert : Changement des lampes (3 175 € HT - Citéos),
- Mobilier urbain : Maîtrise d'ouvrage (1 750 € HT - Seba Sud-Ouest Assistance),
- Aire des gens du voyage : Barrière coulissante (5 400 € HT - Chris-Fer),
- Garages : Réalisation d'une cloison de séparation (3 342 € HT - Thomas et Danizan),
- Voirie : Rebouchage des nids de poule (3 950 € HT - Sicoval),
- Voirie : Élargissement de chaussée (2 064 € HT - Sicoval),
- Parking chemin des Terres Hautes : Reprofilage de l'accès (2 882 € HT - Sicoval),
- Rue des Troubadours : Extension du pluvial (9 180 € HT - Sicoval),
- Projet de ville : Consultation pour la programmation de conception urbaine (48 825 € HT - Studio AR357),
- Bâtiments communaux : Maintenance, entretien et dépannage des appareils de chauffage (2 980 € HT - Climair Système),
- Équipements techniques : Mission de contrôle et de vérification (5 550 € HT - Socotec),
- Nouvelle mairie : Consultation pour la mission de programmation (22 000 € HT - Hémis),
- Maison Salvan : Concert Lucrecia Dalt du 22 décembre (400 € TTC - Belmont Bookings),
- Maison Salvan : Résidence du collectif Ding pour l'exposition « Travelling Natures » (3 500 € TTC - Association Haouka).

• Ressources humaines

Des postes de contractuels pour accroissement temporaire d'activité doivent être créés pour encadrer en nombre suffisant en plus des ATSEM les enfants à la garderie et à la cantine scolaire pour les périodes scolaires allant du 11 mars 2013 au 19 avril 2013 et du 6 mai 2013 au 5 juillet 2013. Le Conseil accepte à l'unanimité la création des postes suivants, à pourvoir en cas de nécessité :

- 3 postes d'adjoint d'animation de 2e classe à 17 h 30 hebdomadaires,
- 1 poste d'adjoint d'animation de 2e classe à 13 h hebdomadaires,
- 1 poste d'adjoint d'animation de 2e classe à 5 h hebdomadaires,
- 1 poste d'adjoint technique de 2e classe à 11 h hebdomadaires

• Désignation de la nouvelle salle du Conseil municipal

Le Conseil s'est déclaré favorable à aménager l'ex-salle de la cyberbase, rue de l'Autan, pour en faire la nouvelle salle des réunions publiques du Conseil municipal.

• Débat d'orientation budgétaire (DOB)

Avant d'engager un débat sur la base d'un document de programmation pour la période de 2013 à 2017, Monsieur le Maire a mis en garde l'assemblée contre toute information diffusée sur Internet relative aux opérations comptables et financières de la commune dans la mesure où ces rapports purement mathématiques aboutissent à des conclusions totalement fausses ou aberrantes car ne tenant pas du caractère atypique de la commune de Labège en matière de ressources et de dépenses. M. Damien Gloriès a ensuite présenté le rapport d'orientation budgétaire pour la période 2013-2017. Ce rapport conforte les grands axes budgétaires présentés en 2012 (dépenses de fonctionnement maîtrisées, financement des dépenses sans recours au levier de la fiscalité, recherche de marges de manœuvre pour la poursuite d'un ambitieux plan pluriannuel d'investissements sans accroître l'endettement de la commune...). En 5 ans, ce sont environ 13,5 millions d'euros qui devraient être investis sur la commune, et cela avec une dette qui équivaut à environ un an de recettes de fonctionnement. Il s'agit de la continuité de la politique communale en matière de maîtrise de l'endettement ; par exemple, l'endettement était de 7,877 M€ en 2000 et il était en 2011 de 7,856 M€, ce qui, compte tenu de l'inflation, confirme une légère baisse, encore plus nette si on la calcule par habitant (325 € en 2000 et 293 € en 2011).

Un débat général s'en est suivi et la question de la construction d'un skate parc a été abordée.

Acceptation du projet d'orientation budgétaire dans son ensemble par le Conseil.

• Festival Larsen 2012

(Sujet non prévu à l'ordre du jour mais accepté à l'unanimité par le Conseil)

À la suite d'une erreur matérielle, le bilan du Festival Larsen 2012 s'est soldé par un déficit de 1 364,45 € et non par un excédent. Dans ces conditions, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité de retirer sa délibération du 11 décembre dernier par laquelle il avait été décidé de verser l'excédent à l'association Assaut Musical en vue du Festival 2013.

• Informations diverses

(hors Conseil municipal)

Sécurisation routière : La mise en place d'un miroir au bas de l'allée Chantecaille est mise à l'étude afin d'améliorer la sécurité routière dans ce secteur. De même, le fonctionnement des feux pour la traversée des piétons au Carrefour Georges Brassens / RD 16 sera réexaminé.

Nouvelle classe maternelle : elle devrait être opérationnelle pour la rentrée des vacances de Toussaint 2013.

(suite page 4)

(suite de la page 3)

Réunion du 19 mars 2013

• Travaux en délégation

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements de travaux effectués dans le cadre de la délégation de pouvoir, à savoir :

- Église : Consultation pour les travaux d'entretien des cloches et remplacement d'une cloche fêlée (26 986 € HT - Loumaille),
- École primaire : Réalisation d'un mur (950 € HT - Caro),
- Gymnase : Indemnité d'assurance pour des désordres sur des panneaux en béton (38 774,32 € TTC - SMABTP),
- Médiathèque : Spectacle sur le thème « Fortune et mauvaise fortune » à l'occasion de la journée mondiale du conte (400 € TTC - Association « Manque pas d'air »).

• Compte administratif 2012 de la commune

Damien Gloires, rapporteur du Budget, a présenté au Conseil municipal le Budget primitif 2013 de la commune en s'appuyant sur les dépenses et recettes du compte administratif de l'année 2012. Le compte administratif 2012, conforme au compte de gestion du percepteur, dégage les éléments comptables suivants :

Section de fonctionnement :

- Recettes réalisées : 7 482 477,53 €
- Dépenses réalisées : 6 240 316,40 €

Section d'investissement :

- Recettes réalisées : 3 945 850,74 €
- Dépenses réalisées : 4 053 948,22 €
- Total dépenses réalisées : 10 294 264,62 €
- Total recettes réalisées : 11 428 328,27 €

Le Conseil municipal, en l'absence règlementaire du Maire, a adopté à l'unanimité les résultats du compte administratif 2012 qui se résument à :

- un excédent de fonctionnement : +1 242 161,13 €,
- un déficit d'investissement de : -108 097,48 €,

Soit un solde positif de **+ 1 134 063,65** €

Le Conseil a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2012 à la section d'investissement du budget 2013.

• Budget primitif 2013 de la commune

Le budget 2013 se caractérise par une baisse des charges de personnel à la suite de la prise en charge par le Sicoval du personnel chargé des « Services à la personne »

Descente de la cloche

(petite enfance en particulier). Ainsi les dépenses de gestion des services vont passer de 5 283 791 € en 2012 à 4 900 915 € en 2013 et les dépenses réelles de 5 739 315 € en 2012 à 5 261 981 € en 2013. Vous trouverez par ailleurs une présentation détaillée du Budget pages 8 à 10.

Pour équilibrer ce budget les recettes proviennent essentiellement des impôts et taxes (5 537 030 €), des dotations (686 493 €) et d'autres produits des services, de la gestion courante et des atténuations de charges.

Le Conseil municipal a voté unanimement les taux d'imposition pour l'année 2013 qui demeurent inchangés par rapport à 2012.

Taxe d'habitation :	4,69 %
Taxe foncier bâti :	20,00 %
Taxe foncier non bâti :	38,95 %

Vous trouverez par ailleurs les montants des subventions accordées aux associations par le Conseil pour l'année 2013. À noter que trois subventions dont le montant est supérieur à 23 000 € ont fait l'objet d'un vote séparé par le Conseil. Ces subventions, attribuées sous condition de convention entre la mairie et l'association bénéficiaire, concernent l'Action éducative de Labège - AEL - (90 000 € pour les animations périscolaires de l'ALAE, ex-CLAE), l'association du Personnel communal (40 747 € pour des aides à caractère social) et le Comité officiel des fêtes (33 000 € pour l'organisation de manifestations et frais de personnel).

Le Budget primitif communal a été accepté unanimement par le Conseil.

• Régie des Transports

a) Compte administratif 2012 :

Résultats 2012 :

- Fonctionnement

Recettes réalisées :	64 339,45 €
Dépenses réalisées :	59 183,93 €
- Report excédent de fonctionnement de l'exercice 2011 :	4 776,45 €

Le compte administratif de la Régie des Transports dégage excédent de fonctionnement de 9 931,97 €. Accord unanime du Conseil.

b) Budget primitif 2013 :

La Régie des transports a cessé son activité en juin 2012. Néanmoins, il reste à régler en dépenses une régularisation au Conseil général du remboursement des transports pour les élèves habitant à moins de 1 km de l'école (30 143,24 €), des arriérés de frais généraux (5 606,52 €) et une dette envers la commune, ce qui conduit à un total de dépenses de 44 067,96 €. Pour clôturer définitivement les comptes de la régie des Transports, le Conseil a voté l'affectation de l'excédent du compte administratif 2012 au fonctionnement de la Régie pour 2013, et la mairie a complété par une participation de 34 135,99 €. Accord unanime du Conseil.

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

a) Compte administratif 2012 :

Résultats 2012 :

- Fonctionnement

Recettes réalisées :	59 135,80 €
Dépenses réalisées :	57 343,27 €
- Investissement	
Recettes réalisées :	1 977,58 €
Dépenses réalisées :	349,00 €

Ce qui dégage un excédent de fonctionnement de 1 792,53 € et un excédent d'investissement de 1 628,58 €. Le Conseil a entériné ces résultats et a voté l'affectation des excédents aux sections respectives du Budget 2013.

b) Budget primitif 2013 :

Le Budget primitif du CCAS, essentiellement alimenté par une subvention communale de 49 000 €, est présenté en équilibre à 59 293 € pour la section de fonctionnement et 1 628,58 € pour la section d'investissement. Accord unanime du Conseil.

• Tirage au sort des jurés d'assises

Ont été tirés au sort à partir des listes électorales et dans l'ordre du tirage les représentants de Labège pour les jurés d'assises 2013 :

Dauptain Antoine ; Schawann Micheline ; Roc Marc ; Pfendt Julien ; Bouissou Jean-Marc ; Danis Germaine ; Dejean Catherine ; Ponferrada Sandrine ; Lamonica Stéphane.

Réunion du 26 mars 2013

• Travaux en délégation

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements de travaux effectués dans le cadre de la délégation de pouvoir, à savoir :

- Hers : Évacuation de déchets verts (2 100 € HT - Cler Verts),
- Bâtiment Clément Ader : Extension du système de contrôle d'accès à la zone de stockage du CCAS (2 400 € HT - Agmes-DID),
- Place Saint Barthélémy : Mission d'étude (2 000 € HT - Atelier d'architecture Zita Lei-Yadzi),
- École maternelle : Extension pour création d'une 6e classe (12 000 € HT - Khorsi-Ordonneaud Architectes),
- Bâtiments communaux : Signalétique (7 413 € HT - Plastimage).

• Ressources humaines : création de postes

a) Création de 2 postes dans le cadre du dispositif emploi avenir :

Le dispositif emploi avenir est basé sur le principe du contrat aidé l'État qui vise à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes sans emploi, peu qualifiés et âgés de 16 à 25 ans. Le Conseil municipal a accepté de créer 2 emplois d'avenir à compter du 1er avril pour une durée de 36 mois pour des activités d'entretien des espaces verts communaux avec des activités annexes liées à la vie de la commune (montage et démontage des tentes et podium, déneigement, déménagements divers...)

b) Modification du poste d'adjoint administratif de 2e classe créé le 11 décembre :

Par suite de la réorganisation de l'accueil de la Mairie, il est indispensable de porter la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif de 2e classe créé le 11 décembre 2012 de 22 h à 32 h, à compter du 20 mars 2013.

c) Création d'un poste d'animateur principal de 2e classe à 17 h 30 :

À la suite du départ d'un agent, il est nécessaire de créer un poste d'Animateur principal de 2e classe (catégorie B) pour occuper le poste de coordonnateur Enfance/Jeunesse à 17 h 30 hebdomadaires pour la commune de Labège - sachant que le Sicoval doit créer de son côté le complément de ce poste pour le porter à 35 h hebdomadaires. Ce poste sera occupé temporairement par un agent non-titulaire dans l'attente du concours.

d) Création d'un poste d'adjoint administratif de 2e classe à 35 h :

Pour accroissement temporaire d'activité dans le secteur de l'urbanisme, la création d'un poste d'adjoint administratif de 2e classe pour la période du 1er avril 2013 au 31 mai 2013.

Le Conseil a accepté unanimement la création de ces postes.

• Contentieux SOFT : protocole d'accord pour désistement contentieux

Compte tenu de l'existence de contentieux qui opposent conjointement la commune de Labège et le Sicoval devant le Tribunal administratif et le Tribunal correctionnel à la société Soft, le Conseil municipal a décidé d'accepter le projet de protocole prévu entre la commune de Labège, le Sicoval, la société Soft et Viae Construction (repreneur de Soft), étant précisé que le protocole d'accord procèderait de manière concomitante à l'extinction de tous les contentieux actuels et à venir opposant la commune de Labège et le Sicoval à la Société Soft et à son repreneur Viae Construction, de manière définitive.

• Travaux d'éclairage public place Saint- Barthélémy et rue de l'Ancien château

Le Conseil a approuvé le projet des travaux d'éclairage en cours sur la Place Saint Barthélémy et au début de la Rue de l'Ancien château et a demandé l'inscription de cette opération sur les crédits du Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG). Après inscription et réalisation des travaux, la commune a demandé la réservation d'une part d'emprunt auprès du SDEHG et a décidé de prendre en charge les annuités découlant pour la commune d'un emprunt au plus égal à 45 726 €. Cette délibération, plus précise quant aux montants des travaux engagés, annule et remplace celle prise le 9 octobre 2012.

• Caisse d'allocations familiales (CAF) : contrat enfance jeunesse

La prise de compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » par le Sicoval au 1er janvier 2012 entraîne la signature d'un nouveau contrat « Enfance jeunesse » entre le Sicoval, la CAF et la mairie afin de constituer un contrat global sur le territoire de la communauté d'agglomération du Sicoval pour une durée de 4 ans du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2015, conformément aux orientations nationales de la Caisse d'allocations familiales. Accord du Conseil.

• Modification du Plan local d'habitat (PLH) du Sicoval

Une notification de la délibération du Conseil de Communauté du Sicoval en date du 7 janvier 2013 a pour objet l'approbation du projet de modification de PLH 2010-2015 du Sicoval. Les modifications portent sur les points suivants : mise à jour suite à la suppression du dispositif pass-foncier, précision sur la définition des logements à prix abordable, précision sur les prix de vente des logements à prix abordable. Le Conseil municipal a accepté sans réserve ces modifications.

• Statuts des bâtiments communaux utilisés par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Dans le cadre du transfert de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire », le CIAS utilise pour l'exercice de ses activités des locaux dont la commune de Labège est propriétaire. La Commission locale d'évaluation des charges transférées du 13 décembre 2012, deux catégories de bâtiments ont été distingués :

- les bâtiments dont l'occupation est exclusivement dédiée à la compétence transférée et qui sont mis à disposition de droit et leur transfert doit se traduire par l'établissement d'un procès-verbal de transfert.

- les bâtiments dont l'occupation est partagée entre des activités liées à la compétence transférée et d'autres activités (communales, associatives...) qui ne feront pas l'objet d'un transfert mais d'une convention d'occupation partagée.

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la signature des conventions entre la Mairie et le Sicoval suivant les types de bâtiments utilisés par le CIAS.

Jean-Louis Astor,
Commission Communication

Urbanisme

Le futur visage de Labège

De 683 habitants en 1968, Labège est passé à 3 966 en 2012. Cet afflux de population régulier va se poursuivre et même s'accélérer. Il est en effet prévu que notre commune accueille 4 000 habitants de plus d'ici 2030.

Rien de surprenant à cela puisque, étant incluse dans l'agglomération toulousaine dont la croissance démographique est l'une des plus fortes de France, Labège comme Saint-Orens, Castanet ou Balma, s'inscrit dans cette dynamique. Ainsi que le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) l'a défini, notre commune appartient désormais au territoire défini comme « ville intense ». Nous sommes donc face à un défi : organiser cette évolution inéluctable, qui se traduira par une nécessaire densification, tout en restant maîtres de notre développement et en préservant la qualité de vie, l'équilibre social et générationnel et l'environnement, auxquels nous sommes depuis toujours attachés.

Un centre-ville entièrement repensé

Parallèlement à cela, il était devenu indispensable de donner à Labège un nouveau cœur de ville associant des fonctionnalités administratives, des résidences et des commerces au plus près de son centre de gravité, prenant en compte ses différentes zones d'habitat en divers lieux - centre ancien, nouveaux quartiers... - et les contraintes que représentent la voie ferrée et la RD16, éléments de césure.

Afin d'aller vers ce rééquilibrage, nous nous sommes engagés dès 2009 dans une réflexion à laquelle nous avons associé la population. Cette démarche participative, intitulée « *Du village à la ville* », nous a permis, au terme d'un diagnostic partagé, de définir plusieurs scénarios.

Dans la continuité de ce travail commun, la municipalité a pris la décision de s'engager dans une phase d'études pré-opérationnelles portant sur un secteur de l'Autan à Borde haute. Elle a également procédé à une consultation publique portant sur la priorité à accorder à la construction d'une nouvelle salle des fêtes ou d'une nouvelle mairie, et c'est en faveur de cette dernière structure que les Labégeois se sont prononcés.

Par suite, une nouvelle phase d'étude préalable a été lancée sur un périmètre choisi, d'environ 15 hectares, limité par la rue de l'Ancien château et le chemin de la Fontaine Saint Sernin, la rue de l'Autan, une partie de l'avenue des Cathares et de l'avenue Georges Brassens, et comprenant un ensemble bâti (Centre commercial de l'Autan, station-service, logements individuels), ainsi que des terrains nus récemment acquis par la commune. Le tout étant traversé par la RD16. Elle a abouti à l'écriture d'un cahier des charges constituant une réelle charte de développement pour un appel d'offres ultérieur.

Actuellement en cours de finalisation, cette étude, conduite par le cabinet d'urbanisme AR357, s'articule avec d'autres études - comme celle effectuée par Tisséo et portant sur l'intégration d'une voie de bus en site propre à deux sens de circulation sur la RD16 - et doit prendre en compte d'autres documents d'urbanisme existants ou en cours de réalisation : PLH (Plan local de l'habitat) du Sicoval, SCOT (de la grande agglomération toulousaine), PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune. Elle a pour mission de définir un schéma directeur d'aménagement sur l'ensemble du secteur, définissant un projet paysager et urbain, et proposant un phasage des réalisations.

Cette étude prenant en compte l'existant sur le secteur (paysage, constructions, activités) s'est déroulée en collaboration avec la population sous forme d'ateliers participatifs. Elle a fait l'objet d'un rendu final à la fin du mois d'avril, sous forme d'un document et d'images de synthèses qui contribueront à la prise de décision finale. D'ores et déjà, plusieurs éléments et orientations définies préalablement ont été

Secteur où le nouveau quartier est appelé à se développer

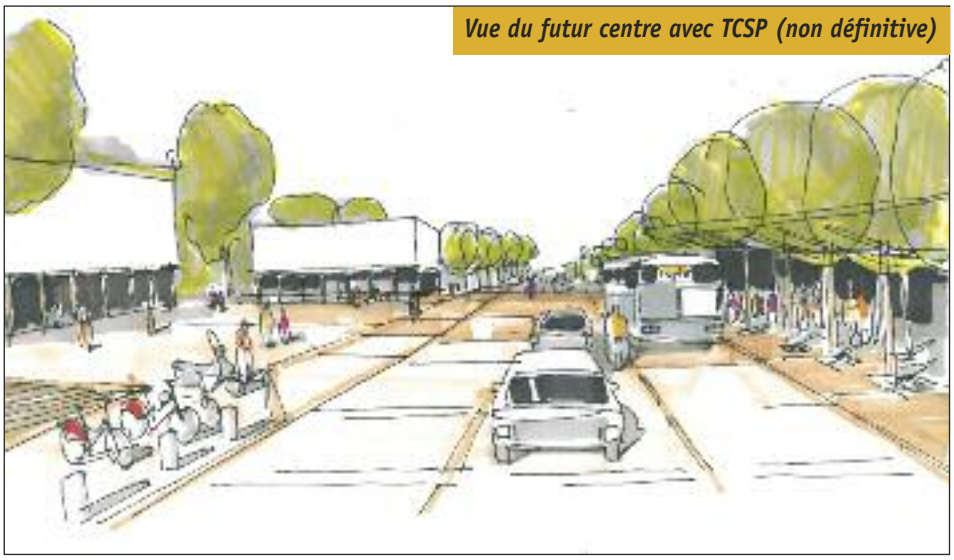

Vue du futur centre avec TCSP (non définitive)

intégrés au projet : ce secteur aura une vocation mixte, résidentielle, services et commerces, comprenant notamment la nouvelle mairie et une place publique. La circulation dans ce secteur sera entièrement repensée par l'intégration de modes de circulation diversifiés, donnant la priorité aux modes de déplacement « doux » (cycles, piétons), transport collectif (TCSP - Bus en site propre) et réduisant la part automobile de façon à sécuriser et apaiser la cohabitation entre les usagers du domaine public.

Innométro : une nouvelle donne

À ce projet, entièrement maîtrisé par la commune, est venu s'ajouter un nouveau projet - celui du quartier de l'Innométro dont l'initiative revient au Sicoval - lié au prolongement de la ligne B du métro de Ramonville jusqu'à Labège. Ce quartier, situé sur le secteur de l'Innopole, se développera autour de la future gare multimodale, à proximité du lycée de la Cadène. Sa création est du ressort de la Communauté d'agglomération. Avec ce projet, c'est une nouvelle étape que nous allons franchir. Après avoir été marqué, pendant trois décennies, par une volonté de séparer notre commune en deux pôles, l'un uniquement réservé à l'habitat autour du centre ancien et sur les coteaux, l'autre dédié à l'activité économique et tertiaire, le développement urbanistique de notre commune va être entièrement repensé. Il sera mis fin au strict découpage entre zone habitée et zone économique. Investissant les derniers 37 hectares vierges de l'Innopole, ce nouveau quartier mixte (activités et habitats) s'élèvera autour d'une gare multimodale (métro, train, bus, automobile).

Les constructions y seront plus hautes que dans l'ancien Labège. Ces données nouvelles devront être intégrées dans notre PLU en cours d'écriture, dans lequel nous devrons tenir compte de cette mutation. Cela ne veut pas dire que nous laisserons libre cours à tout. Au contraire, nous entendons peser et garder la main sur ce projet qui impactera notre commune et nous obligera à développer de nouveaux services publics, scolaires par exemple, et des infrastructures, notamment sportives, pour faire face à une demande accrue, sans oublier que des liens seront à créer entre ce nouveau quartier et notre centre-ville, élément essentiel d'identité et d'unité.
À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas apporter de précisions définitives pour ce dossier complexe qu'est Innométro.
Les principes globaux de l'organisation de ce quartier, les règles urbaines, architecturales, environnementales, paysagères auxquelles les aménageurs devront se conformer, seront définies au cours du second semestre 2013 et feront l'objet d'une présentation/débat publique avec les Labégeois.

Avec ces deux projets, Labège entre dans une ère de développement crucial qui changera son visage. Cependant, nous entendons maintenir un bon équilibre et rester fidèles à nos principes. Il n'est pas question, pas plus que par le passé, d'abandonner notre urbanisme à la spéculation. Au contraire, nous voulons que l'harmonie environnementale et architecturale, ainsi que la diversité générationnelle et sociale, soient maintenues. Cela a déjà été fait, par exemple, au quartier du Tricou où deux tiers des 170 logements sont sociaux.

De même, nous nous attachons à valoriser notre patrimoine historique et architectural. Après la rénovation complète de l'église, après la requalification et la rénovation du centre ancien, autour de la place Saint-Barthélémy, sont programmées la rénovation de la Maison Segonds (Le Pastel), puis l'urbanisation du quartier du Moulin à Pastel. A terme, notre intention est de redonner vie à notre centre ancien, où nous envisageons de situer et développer des activités et des animations, culturelles, associatives, d'artisanat... Ainsi, nous entendons marquer fortement et réaffirmer notre identité et notre authenticité.

Françoise Lapeyre,
Première Adjointe en charge de l'urbanisme

Secteur où sera implanté le futur quartier Innométro, autour de la gare multimodale

Budgets 2012 et 2013 : priorité à la solidarité et aux investissements

***8,8 millions d'euros,** c'est la somme dont dispose Labège pour mettre en œuvre ses services publics et ses programmes d'investissement en 2013. Voté lors du conseil municipal du 19 mars dernier, ce nouveau budget confirme le choix de la Ville de poursuivre les projets d'investissement tout en continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement.*

En dépit du contexte économique et social fragile, la Ville réaffirme dans ses budgets de 2012 et de 2013 sa stratégie financière tournée vers trois objectifs principaux : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le soutien aux services publics de proximité de qualité, la mise en œuvre d'une politique d'investissements importante.
Sans faire appel à une augmentation des impôts, Labège maintient le cap pour poursuivre ses efforts de solidarité, en créant notamment deux emplois d'avenir en 2013 et en finançant le changement du rythme scolaire dans les écoles. Les dépenses d'investissement atteindront 3,5 millions d'euros cette année. L'accent sera notamment porté sur l'éducation, le patrimoine, l'amélioration du cadre de vie ou les sports.
Enfin, les années 2012 et 2013 sont marquées par l'avancée du projet intercommunal. Depuis le 1er janvier 2012, la communauté d'agglomération du Sicoval est en charge des services à la personne. Cette prise de compétence est la garantie de la pérennité et du développement des services de proximité de qualité sur l'ensemble du territoire.

Pas d'augmentation d'impôts en 2013

Labège est une ville qui affiche les plus faibles taux d'imposition. La décision de 2012 de neutralisation du financement des services à la personne est poursuivie en 2013. Cette stabilité des taux communaux ne se traduira pas forcément par une stabilité des impôts locaux. Une évolution à la hausse pourra être liée à une revalorisation des valeurs locatives cadastrales (décidée par l'État) ou à une augmentation des taux des autres collectivités.

Se donner les moyens de ses ambitions

Pour poursuivre les efforts de solidarité et financer des investissements importants, la consolidation des recettes et la maîtrise des dépenses de fonctionnement sont plus que jamais nécessaires. Cette consolidation a pour but de dégager une épargne dynamique et assurer un large autofinancement des investissements.
Les recettes prévisionnelles de fonctionnement en 2013 s'élèvent à 6,7 millions d'euros (soit une baisse de 7,9 % par rapport au budget de 2012). Cette prévision prend en compte les transferts au Sicoval des recettes des services à la personne (- 536 990 € d'aide de la caisse d'allocations familiales et -115 239 € de recettes des usagers) et le gel de la dotation de l'Etat aux communes (405 000 euros).
Par ailleurs, pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des Labégeois, la Ville n'augmentera ni les tarifs des services publics municipaux ni les taux communaux d'imposition.
Pour maintenir les services publics de qualité, la maîtrise de la progression des dépenses de fonctionnement reste une priorité pour la ville. Entre les deux exercices, ces dépenses vont diminuer de plus de 450 000 € (soit une baisse de plus de 8,3 % par rapport à 2012). Cette baisse est

5,3 millions d'euros

C'est le budget dont dispose la Ville de Labège en fonctionnement pour mettre en œuvre les services publics municipaux. Ce budget tient compte du transfert de la gestion des services à la personne au Sicoval (soit une diminution de près de 12 %).

Répartition des recettes de fonctionnement 2013

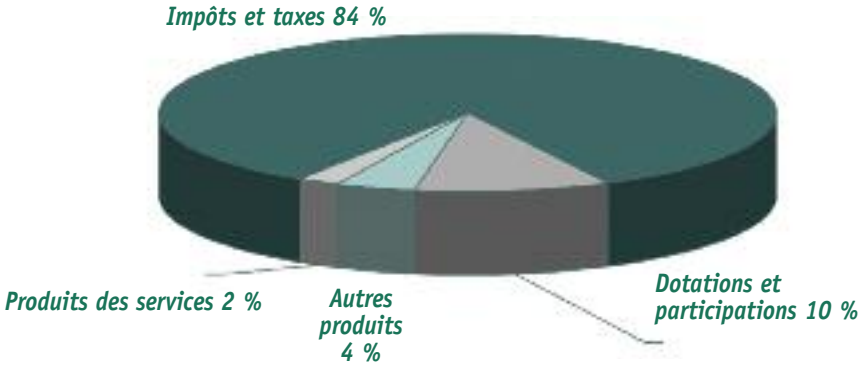

Première politique municipale : l'enfance et la jeunesse

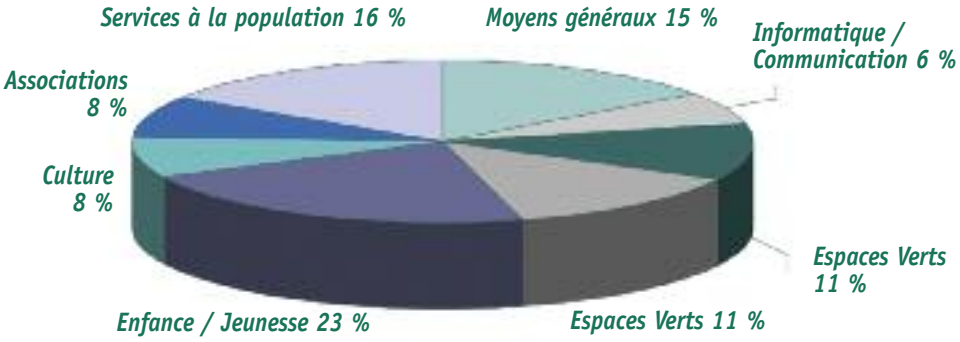

le résultat de la conduite d'une gestion rigoureuse et de la nouvelle organisation des services à la personne (gestion Sicoval). Cette évolution tient compte également de l'évolution naturelle de la masse salariale, d'un effort supplémentaire en direction du tissu associatif local (+3 % par rapport au budget réalisé en 2012), de la réforme des rythmes scolaires et d'une nouvelle gestion labellisée des espaces verts de la ville.

Les subventions aux associations en 2013

Associations sportives		Associations culturelles et de loisirs		Autres associations	
Club plongée Ferchaud	750	Assaut musical	2 750	Association du personnel communal	40 747
CIEL (Handball)	6 000	A corps et à danse	300	Association parents d'élèves	600
subv exceptionnelle maillots	500	Danse Labège	3 670	Coopérative scolaire - élémentaire	160
TCL (Tennis)	6 300	Dance Club	700	Coopérative scolaire - maternelle	160
BLAC (Basket)	6 000	Comité des Fêtes	33 000	Secours populaire	1 500
participation salaire entraîneur	6 500	AEL (Association Educative de Labège)	90 000	AASET	1 200
Football	6 500	Chorale/atelier musical des 4 vents	600	Restos du cœur (Le Viradou)	2 500
subv exceptionnelle	1 500	Ruban musical	1 000	France Adot (greffes)	500
Pétanque	1 950	ACCA (association de chasse)	350	Ecole privée Dominique Savio	23 000
LOLA	800	Accueil à Labège	700		
Vélo Trial	600	Belote	250		
Gymnastique volontaire	875	Autour du livre	600		
Badminton	455	AMIS	250		
Sud Triathlon	2000	Semelles de plumes	300		
Total	40 230	Total	152 470	Total	81 867

Les investissements pour l'avenir de notre commune

Forte de cette volonté de se donner les moyens de ses ambitions, la Ville dégage une épargne importante pour financer les futurs investissements. Cette épargne, appelée autofinancement, devrait s'élever en 2013 à près de 1,2 million d'euros, en stabilité par rapport à 2012. Le niveau d'autofinancement représente alors près de 58 % des dépenses d'investissement. Autrement dit, plus de la moitié des investissements de la Ville sera financée par l'épargne.
Les autres financements sont les subventions des autres collectivités publiques (Conseil Général et Conseil Régional), le fonds de compensation de la TVA, la taxe locale d'équipement et, enfin, l'emprunt. Compte tenu du report de certaines opérations d'investissement, Labège n'a pas eu recours à l'emprunt l'année dernière. En 2013, le montant prévisionnel de l'emprunt s'élève à 808 000 €, soit 19 % des recettes d'investissement.

(suite page 10)

3,5 millions d'euros

C'est l'investissement prévu en 2013. Les priorités affichées par la municipalité sont les suivantes : accompagner la mutation urbaine de Labège ; faire de Labège une Ville solidaire et durable ; soutenir le développement des pratiques culturelles et sportives des Labégeois.

Répartition des recettes d'investissement 2013

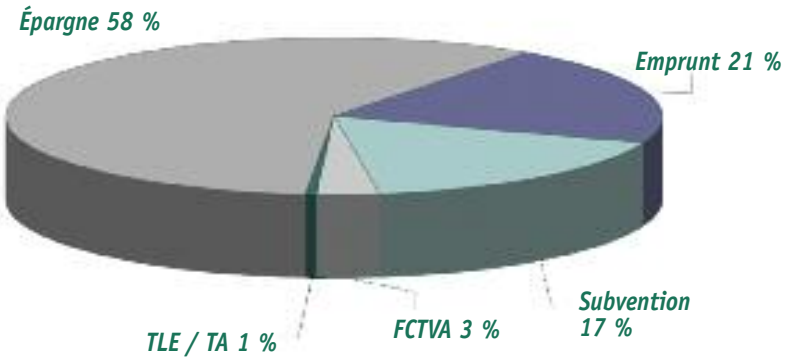

Un endettement maîtrisé

Sur la période 2008-2012, la dette de la municipalité **a diminué de 18 %, soit -1,6 million d'euros.** Parallèlement à ce désendettement, les efforts de gestion opérés au niveau du fonctionnement des services municipaux nous ont permis d'augmenter notre capacité à rembourser cette dette. En 2012, elle aurait pu être **remboursée en 4,5 années d'épargne brute communale** (la durée moyenne des communes de moins de 10 000 habitants en Midi-Pyrénées est de 6 années, chiffre 2010 du ministère de l'intérieur). Son montant s'élève à 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2012, répartie de la manière suivante : 6,9 millions d'euros auprès des établissements de crédits ; 180 000 € auprès du Conseil Général.

(suite de la page 9)

En programmant en 2013 la construction de nouveaux équipements, l'entretien du patrimoine communal et le lancement d'études pour les projets à venir, la Ville de Labège poursuit sa politique d'investissement à un rythme soutenu. Cet effort est mené dans le but de développer des services publics de qualité, de conservation du patrimoine mais également de soutenir l'activité des entreprises de proximité qui ont besoin d'un coup de pouce dans une période de crise et de reprise économique fragile.

Labège, du village à la ville

Lancé en 2009, le projet du village à la ville reste dans une phase préparatoire. À partir du diagnostic partagé établi avec la population, la ville poursuit des études en vue de la construction d'une nouvelle mairie et de l'élaboration d'un schéma d'urbanisation autour de l'Autan. Le budget prévoit également l'achat de terrains pour permettre les futurs aménagements (0,4 million €). La ville poursuit ses travaux d'entretien et de construction de voiries (1,1 million d'€) et terminera son opération d'aménagement du centre ancien (191 000 €) et de nouvelle signalétique (65 000 €).

Labège, ville solidaire et durable

En 2013, priorité est une nouvelle fois donnée aux investissements dans les écoles publiques (0,8 million d'€). Des travaux d'entretien, de construction d'une nouvelle classe maternelle ou encore de construction d'un nouveau local pour le CLAE (centre de loisirs associé à l'école) sont programmés. Ces nouveaux investissements permettront aux jeunes labégeois de poursuivre leur scolarité au sein d'un environnement de qualité. Par ailleurs, la deuxième tranche des jardins familiaux sera réalisée cette année (40 000 €).

Labège, ville culturelle et sportive

La ville de Labège a un patrimoine municipal riche et de qualité. La ville va poursuivre ses efforts de conservation et de valorisation de ce patrimoine (remplacement d'une cloche de l'église, travaux à la maison Le Pastel).
Depuis la construction d'un nouveau gymnase, l'utilisation de la salle polyvalente a connu des mutations. Une étude qui était initialement prévue en 2012 sera lancée en 2013 (36 000 €).
Enfin, pour créer un lieu sportif dédié à la jeunesse, un skatepark sera aménagé.

1,2 million d'euros

C'est la prévision d'épargne constituée en 2012 et 2013.

Damien Gloriès,
Conseiller municipal en charge des budgets de la Ville

Les budgets annexes

Outre le budget principal, la ville de Labège comporte deux budgets annexes. Ces budgets sont destinés à individualiser des activités particulières :
- le centre communal d'action sociale.
- la régie des transports

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

L'activité du CCAS de la ville de Labège a pour objet de venir en aide aux Labégeois qui connaissent des difficultés.
Avec la crise économique et sociale, le CCAS est appelé à intervenir régulièrement.
Pour faire face à ces nouvelles dépenses, son budget est en accroissement de plus de 3 % entre 2012 et 2013 (dépenses prévisionnelles : 59 300 €).

La régie des transports

L'activité de cette régie a cessé depuis le 30 juin 2012.

Ont donc été réalisées en 2012 et sont donc prévues en 2013 les dépenses et les recettes permettant cette clôture d'activité (budget 2012 : 59 000 € ; budget 2013 : 44 000 €).

Travaux

Rénovation de la Maison Segonds

La Maison Segonds acquise par la municipalité a fait l'objet en 2009 de travaux de toiture indispensables pour sa réhabilitation. De nouveaux travaux sont programmés.

Désormais municipal et dénommé officiellement Le Pastel, ce bâtiment va faire l'objet de travaux de rénovation qui débuteront le 13 mai et dureront pendant 3 mois. Il s'agira de gros-œuvre (ouverture, changements et pose d'huisseries, ravalement de façade) et de travaux intérieurs (pose de placoplâtre, isolation, plomberie et électricité).
À terme, ce bâtiment se composera d'une salle en rez-de-chaussée pouvant accueillir des activités et animations, un bureau pour le service culture ; à l'étage, un logement pour les artistes en résidence.

Réhabilitation du centre ancien

Dans le précédent bulletin, nous vous avons annoncé le début des travaux de voirie autour de la place. Ces travaux avancent bon train. Successivement ont été réalisées :

- le remplacement des anciennes adductions d'eau en plomb par des canalisations en polyéthylène,
- le rabotage et enlèvement des anciens revêtements des routes et trottoirs,
- le démontage et l'enlèvement du mobilier urbain et des panneaux de circulation,
- le décaissage avant remblaiement pour constituer le fond de forme,
- le traçage des mises à niveau,
- le coulage du béton sur lequel seront posés le dallage (sur trottoir) et le pavage (sur la route).

Conformément au planning, le début des travaux de surfaçage a eu lieu le 15 avril, par la pose des caniveaux, suivie par le pavage en granit porphyre de la voirie, puis du dallage en granit gris du Tarn d'une épaisseur de 50 mm sur des parties piétonnes des trottoirs et de 80 mm sur les parties roulables (accès automobiles aux habitats).
Nous vous proposons ci-contre une série de photos des derniers travaux réalisés.

Espace Tricou

Ce local, situé au cœur même du quartier du Tricou, a été rétrocédé à la Mairie. Il sera désormais dénommé Espace Tricou. Son usage reste à définir.

Jardin du souvenir

En cours de réalisation, le jardin du souvenir permettra aux familles d'épandre les cendres de leur défunt.
Une petite plaque pourra être apposée sur un mur de granit. Nous vous présenterons ce projet dans sa totalité, dans le prochain numéro.

Espaces verts

Gestion différenciée, plus respectueuse de la biodiversité

Comme chaque année au printemps, la végétation se réveille. L'herbe se met à pousser partout, et d'autant plus vite cette année que la terre est humide du fait d'une météo pluvieuse. C'est le temps pour les Espaces verts de sortir débroussailleuses et tondeuses, afin de traiter partout sur la commune le domaine public, parc, abords des écoles, bas-côtés et fossés...
Cette année, le service va mettre en application une gestion différenciée de ces espaces publics, ainsi que le préconise la charte à laquelle la Municipalité a adhéré, et qui lui a valu l'obtention d'une labellisation pour bonnes pratiques. C'est ainsi, en vertu de cette charte, qu'il pourra être laissé libre cours à l'enherbement spontané dans des secteurs choisis. Dans ces zones, la tonte sera effectuée de façon partielle, laissant place à des parcelles d'herbe haute et de fleurs sauvages.
Ainsi, la végétation naturelle et la biodiversité seront respectées.

Couverture ADSL

accès internet, téléphone, télévision

Réunion publique le jeudi 6 juin 2013
20 h 30 à la salle des fêtes

Suite aux demandes de Labégeois ne disposant pas d'un débit satisfaisant ou se trouvant dans des zones sans accès, la Mairie a entrepris d'étudier une solution susceptible d'être mise en place pour que **tous les Labégeois aient la possibilité d'avoir un accès ADSL haut débit.** Afin de faire avancer ce dossier, vous êtes invités à une réunion publique à l'occasion de laquelle cette solution sera présentée et vos demandes enregistrées.

Venez nombreux car la réalisation de ce projet dépend des besoins recensés.

Pour vous renseigner ou vous faire connaître :
Contact : cguilloteau@ville-labege.fr

Bruits et nuisances sonores

les règles et les horaires à respecter

Nous vous rappelons que tout auteur de nuisances sonores pourra être sanctionné dès lors que cette nuisance porte atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : sa durée, sa répétition, son intensité, et ceci de nuit comme de jour.

Concernant les engins de loisirs, de jardinage, de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies, perceuses...), leur utilisation est restreinte par arrêté préfectoral aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Les engins professionnels bruyants doivent être interrompus entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente, ou sur dérogation exceptionnelle accordée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales. Quant aux animaux, notamment les chiens, leurs « maîtres » doivent prendre toutes mesures propres à éviter qu'ils gênent le voisinage. Il en va de même pour l'utilisation des piscines.

Le maire, chargé de mettre en application la réglementation, fera respecter ces dispositions dans le cadre des pouvoirs de police qui lui sont conférés.

Les fauteurs de trouble, auteurs de bruit ou de tapage nocturne (ou diurne) portant atteinte à la tranquillité du voisinage, encourent une amende pouvant aller de 68 à 450 euros.

Opération tranquillité vacances

Vous vous apprêtez à quitter votre domicile pendant les vacances. Il vous est proposé de vous inscrire à l'Opération tranquillité vacances pour bénéficier d'une surveillance de votre logement durant votre absence. Pour cela, vous devez prendre contact avec la police municipale (05 61 00 73 53) ou par fax (05 61 00 73 58) ou à l'accueil de la mairie (05 62 24 44 44) et demander un formulaire à remplir.

Ce service est gratuit.

Cette opération concerne la totalité des périodes de vacances, mais également toutes vos absences d'au moins une semaine tout au long de l'année. N'oubliez pas de prévenir la Police ou l'accueil de la Mairie si vous modifiez la date et/ou la durée de vos congés ou si vous revenez de façon inopinée.

Prestations pompes funèbres

L'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires nous a été transmis par la préfecture de la Haute-Garonne.

Il précise que les prestataires de pompes funèbres sont tenus d'établir des devis en bonne et due forme lors de l'organisation de funérailles.

La totalité de cette communication dont nous reproduisons une partie ci-dessous, ainsi que le modèle de devis que les pompes funèbres sont tenus d'établir peuvent être consultés en mairie.

La protection des familles en deuil et le respect dû aux morts justifie l'encadrement législatif et réglementaire imposé à l'exercice de la profession funéraire.

L'information faite aux familles, et notamment la transparence des prix pratiqués, revêt à ce titre une importance particulière, les familles confrontées à un deuil devant, dans un bref délai, organiser les funérailles en respectant les dernières volontés du défunt. La loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire a instauré un modèle de devis pour les prestations funéraires.

C'est dans ce cadre qu'a été pris l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires qui est entré en vigueur le 1er janvier 2011. Les devis établis par les opérateurs funéraires doivent, depuis cette date, être conformes au tableau annexé à cet arrêté dont vous trouverez copie en mairie.

Celui-ci définit une terminologie commune obligatoire de nature à faciliter les comparaisons, par les familles, des tarifs pratiqués par les opérateurs de pompes funèbres.

Défibrillateur

Défibrillateur récemment installé au centre commercial de l'Autan.

Sortie vélo

du dimanche 14 avril 2013

Temps ensoleillé, nombreux participants, bonne organisation : tous les critères étaient réunis pour que la sortie vélo, proposée par la Mairie avec le concours de la Maison de la mobilité, soit une réussite. Et ce fut une réussite !

Au départ, cette sortie avait été prévue pour deux groupes. Mais face au nombre important de personnes intéressées, la décision a été prise d'augmenter le nombre d'inscrits. C'est ainsi qu'une soixantaine de participants répartis en 4 groupes se sont retrouvés à la Mairie principale dimanche matin, à 10 heures. A 11 heures, le signal du départ fut donné. Il ne s'agissait pas de faire la course, mais de découvrir ensemble les possibilités de déplacements cyclistes sur la commune. Ainsi trois groupes se sont succédé à intervalles réguliers sur le circuit le plus long, tandis que le quatrième groupe s'élançait sur le plus court. Chaque groupe de 15 cyclistes était accompagné d'un animateur de la Maison de la mobilité et de deux personnes chargées de la sécurité du groupe. A noter que deux des participantes, Joëlle et Christine, n'avaient pas fait de vélo depuis 25 ans...

Différentes haltes étaient prévues, notamment au lac de l'Innopole. Conformément au programme, des animations et des interventions ont eu lieu lors de certaines de ces pauses. Des sujets, tels que la Gestion différenciée des Espaces verts, ont ainsi pu être exposés aux participants. Le passage à hauteur de la Maison de la mobilité a offert l'opportunité de rappeler les activités de cette structure (prêts et ateliers réparation de vélos, organisation du covoiturage...).

Un rassemblement convivial

Au départ et à l'arrivée du parcours, il était possible d'acheter des gâteaux et des boissons vendus par l'Espace Jeunes, les bénéfices de cette vente ayant pour but d'apporter un complément de financement pour un projet de voyage culturel à Paris.
Au terme de ces balades à la fois ludiques et instructives, les groupes se sont retrouvés aux Jardins familiaux de Labège. Là, les cyclistes ont pu se désaltérer en buvant des jus de fruits frais. Ces jus ont été préparés en utilisant un vélo-mixeur, engin couplant un mixeur et un système d'entraînement par pédalier, a suscité l'enthousiasme des plus jeunes, qui ont consacré leur surplus d'énergie pour concocter des boissons. Le pique-nique s'est ensuite déroulé en terrasse, sous l'auvent de l'atelier commun des Jardins familiaux, dans une ambiance détendue.
Après le repas, une animation « jardinage » était proposée par des membres de l'association des Jardins familiaux. Les jardiniers « en herbe » ont ainsi pu semer des tomates cerises ou des fleurs (cosmos, œillets dindes) en suivant les conseils des bénévoles des Jardins familiaux. L'association des jardiniers bio, elle aussi présente, a proposé des plantules d'herbes aromatiques ou vivaces à repiquer.
Comme prévu, cette sortie a constitué l'occasion de rencontres et d'échanges. Les élus présents ont pu entendre et recueillir les avis des participants, notamment sur tout ce qui touche à Labège d'aujourd'hui et de demain, et plus particulièrement aux déplacements et à la circulation, l'environnement routier, les pistes et voies cyclables ou partagées, à travers des constats de l'existant ou bien par l'expression libre de ce qu'il y aurait à améliorer. Ceux qui souhaitaient donner par écrit leurs remarques, suggestions et doléances disposaient de blocs-notes mis à leur disposition à cet effet.

Des échanges pour contribuer à la réflexion.

Parmi les idées qui ont émergé, nous retenons celle de créer un blog pour alimenter la réflexion, transmettre quelques photos, prendre des nouvelles des semis, prévoir d'autres animations autour du vélo (bourse, sortie culturelle...).
L'élan est donné, il ne reste plus qu'à continuer...

Les organisateurs remercient chaleureusement les Labégeois(es) pour leur participation.

Les circuits

• Circuit court :

DÉPART : Mairie principale, rue de la Croix-Rose - Allée du parc municipal - Avenue des Cathares - RD 16 - Chemin de la Paysière - Chemin du Tricou - Allée Pomarède
PAUSE : Salle municipale du Tricou - Chemin du Tricou - Avenue Georges Brassens - Avenue des Cathares - Impasse Soupetard - Avenue Paul Riquet
ARRIVÉE : Jardins familiaux.

• Circuit long :

DÉPART : Mairie principale, rue de la Croix-Rose - Avenue Paul Riquet - Chemin du Collège Périgord - L'Occitane (piste cyclable le long de la voie de bus en site propre) - Allée du lac
PAUSE : au bord du lac - Contournement du lac - La Méridienne - Centre de Congrès Diagora - rue Jean Rostand - La Tolosane - RD 16 (La Lauragaise) - RD57C - Chemin du Collège Périgord - Avenue Paul Riquet
ARRIVÉE : Jardins familiaux.

Des familles labégeoises à énergie positive

Dans le cadre du défi « familles à énergie positive » lancé par le Sicoval, la présidente et un membre de la commission environnement du Conseil municipal ont rencontré des Labégeois(es) investi(e)s.

Bien sûr, ce défi ne peut être relevé qu'avec la volonté de toute la famille de s'impliquer dans l'aventure menée par équipe afin de se soutenir et d'être stimulée par les résultats des uns et des autres.
Le défi a démarré par une réunion de tous les participants afin d'expliquer, encourager, donner des astuces pour réduire sa consommation d'énergie (électricité et gaz) et d'eau. Les gestes sont souvent des plus simples : éteindre la lumière quand on quitte une pièce, éteindre les veilles des appareils informatiques ou réguler la température du chauffage selon les besoins.
Réduire sa facture énergétique ce n'est pas perdre en confort. A quelques semaines de la fin de cette opération qui aura duré pendant les 6 mois d'hiver, le bilan est déjà très encourageant pour certains : - 15 % pour une famille labégeoise.
Beaucoup ont vu diminuer leur consommation mais certains peuvent être déçus. En effet, des familles avaient déjà fait des efforts importants dans l'aménagement de leur habitation, économes par éducation et/ou conviction.
Dans ce cas, la marge d'amélioration est forcément plus faible. Il faut toutefois souligner que tous les participants ont des consommations inférieures à la moyenne et font donc des économies quotidiennes.

Les enfants ont pu participer à de petites animations les impliquant à leur niveau. Au dire des familles, même les adolescents ont joué le jeu.
Bravo à tous !

Sur ce sujet :
voir la fiche « Eco-gestes » page 34

Inscription au Salon d'automne 2013

Exposition de peintures et de sculptures

Règlement et renseignements

• L'exposition des peintures

Les peintures de toutes pratiques (même mixées du type collage) et de toutes dimensions sont acceptées. Elles doivent comporter au dos :

- un crochet ou un cordon pour l'accrochage ;
- une étiquette indiquant le titre, la nature et le prix de l'œuvre ainsi que le nom et l'adresse de l'artiste.

Deux peintures par exposant sont autorisées ; une seulement si sa longueur dépasse les 80 centimètres.

Tarif : 10 euros par œuvre exposée.

• L'exposition des sculptures

Les sculptures de toutes matières et de toutes dimensions sont acceptées.

Les sculptures de petites dimensions devront être accompagnées de supports, socles ou sellettes. Dans tous les cas, les organisateurs ne peuvent pas les fournir.

Les sculptures devront être identifiées à travers un titre, sa/ses matière(s), son prix ainsi que par le nom et l'adresse du sculpteur.

Cinq sculptures par exposant sont autorisées.

Tarif : 10 euros par œuvre exposée.

• Comment participer ?

1/ Remplir la fiche d'inscription du salon *(page 17)*. Elle est aussi disponible :

- à l'accueil de la mairie ;
- par courrier après une demande auprès de Raphaël Ulmet (05 62 2467 81) ou bien de Paul de Sorbier (06 71 31 23 11) ;
- en téléchargement sur le site de la mairie, en page d'accueil.

2/ Joindre, à la fiche d'inscription, le règlement en fonction du nombre d'œuvres exposées : chèque à l'ordre de COF Labège

3/ Renvoyer le tout avant le 12 septembre 2013 (cachet de la poste faisant foi) à :
Raphaël Ulmet - Mairie de Labège
1 rue de la Croix Rose - 31670 Labège

Les organisateurs se réservent la possibilité de refuser des participants en fonction de la place disponible. L'ordre d'inscription sera pris en compte.

• Dépôt des œuvres

Les tableaux et sculptures devront impérativement être déposés à la Maison Salvan, lieu du salon :
Maison Salvan
1 rue de l'ancien Château - 31670 Labège
(Dans le centre ancien, à proximité de l'église).
Les lundi, mardi et mercredi 16, 17 et 18 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

• Retrait des œuvres

Les œuvres devront être retirées impérativement le samedi 28 septembre à partir de 19 h.

Pensez à prendre votre fiche de retrait ou à la remettre à la personne qui viendra récupérer vos œuvres.

• Assurance
La mairie décline toute responsabilité, les participants sont invités à assurer par eux-mêmes les œuvres.

• Vente des œuvres
Les organisateurs ne perçoivent pas de pourcentage sur les œuvres vendues. Celles-ci doivent dans tous les cas demeurer accrochées jusqu'à la clôture du salon.

• Vernissage et ouverture de l'exposition
Le vernissage a lieu le samedi 21 septembre à 18 h. L'exposition est ouverte tous les jours entre le samedi 21 et le samedi 28 septembre de 14 h à 18 h.

• Prix du public
Le public sera invité à se prononcer et à voter pour son œuvre préférée dans 2 catégories :

- peinture (incluant les techniques mixées ; collage par exemple) ;
- sculpture.

• Prix décernés le samedi 28 septembre à 18 h. Les lauréats auront été préalablement informés

Inscription et paiement

À retourner avant le jeudi 12 septembre 2013 à :

Raphaël Ulmet - Mairie de Labège - 1 rue de la Croix Rose - 31670 Labège - rulmet@ville-labege.fr

Pré-inscription possible au cours du mois de juin 2013

Renseignements sur le participant

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

Mail : .....

Œuvres proposées

	Nature des œuvres*	Titres	Dimensions	Prix
Peintures	-1			
	-2			
Sculptures	-1			
	-2			
	-3			

** Deux peintures par exposant sont autorisées ; seulement une si sa longueur dépasse les 80 centimètres. Cinq sculptures par exposant sont autorisées.*

Tarif : 10 € par œuvre - Attention : les chèques doivent être libellés à l'ordre du COF

Je déclare avoir pris connaissance du règlement, en accepter les conditions et m'y conformer sans réserve.
De plus, je décharge l'organisateur de toute responsabilité en cas d'accident ou de vol qui pourrait survenir durant la manifestation.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Sous des dehors d'été

5e anniversaire

Une nouvelle édition de la manifestation se prépare sous la houlette de la mairie de Labège et de certaines associations de la commune. Surprise cette année, elle se déplace le dimanche vers la place Saint Barthélémy, fraiche de ses nouveaux atours.

Samedi 22 juin, dans le parc, dès 18 h

Le COF inaugure cette année encore « Sous des dehors d'été » dans l'atmosphère bucolique du parc, sous les lampions et le chapiteau de cirque.

À 18 h : démonstration de Zumba sous la direction de Mathieu Puginier.

À partir de 19 h : apéritif puis repas assis, animé par Bruno Sandro, chanteur et imitateur. Penser à réserver sa place pour le repas : 05 62 24 49 69 - cof.labege@wanadoo.fr

Dimanche 23 juin, centre ancien, dès 15 h

Cette année, ce sera le centre ancien de Labège qui servira d'écrin pour la nouvelle édition de la manifestation. La place Saint-Barthélémy refaite et les jardins de la rue Baratou et de la Maison Salvan / Pastel accueilleront les différentes propositions : danse, théâtre, musique... L'idée, est de proposer une manifestation plus dynamique et davantage « circulatoire ». Le festival de Ramonville présentera ainsi plusieurs formes de spectacles qui seront joués à deux reprises. Les associations et structures participantes : Cie Semelles de plumes, Autour du livre, A corps et à danse, Bonsoir Labège, Assaut Musical, Jardins familiaux, AEL / CLAE, Espace jeunes, Maison Salvan et d'autres encore...

Médiathèque

Rendez-vous contes

Céline Verdier : *Contes sauvages du Vietnam*

Un univers original : le Vietnam... Céline Verdier est une des rares conteuses à explorer ce pays riche de contes pour tous les âges. Les petits ont pu ainsi apprécier des histoires où les animaux nous en disent long sur l'origine de leur pouvoir et de leur aspect...
Le public a été charmé par les belles mélopées de Céline - et par sa belle voix - qui faisaient le lien entre chaque conte.

Samedi 8 juin à 10 h 30 :
Contes irlandais par Zoé Lagrange
Tout public à partir de 6 ans
Inscription obligatoire : 05 62 88 35 27
Cette matinée est programmée en collaboration avec l'association *Autour du livre* qui vous propose le samedi 8 juin une soirée irlandaise avec musique, littérature, cuisine et danse.

Journée mondiale du conte

Zoé Lagrange et Marie-Pierre Molina : *Chacun cherche sa chance*

La médiathèque de Labège a accueilli mardi soir le duo Marie-Pierre Molina et Zoé Lagrange pour le spectacle de contes *Chacun cherche sa chance*, dans le cadre du Festival-Porte-Voix, qui vient de proposer 5 jours de contes à Castanet.

Bonne et mauvaise fortune, c'est le thème de la journée mondiale du conte ; et Zoé de remarquer : *« Deux conteuses pour vous tout seuls, on peut dire que vous avez de la chance ! » Et c'est vrai que le public a gagné »... « Peu à peu,* confie une spectatrice, *on oublie tout, les contes et les conteuses nous embarquent dans un autre univers »... « Une heure de pur bonheur qui a conduit les spectateurs au pays des merveilles, des génies, des devins, des sorciers, un monde enchanté où Polichinelle avec une bosse supplémentaire devient bon compagnon, où l'enfant grâce à sa quête du papillon de feu voit sa timidité maladive se consumer, au pays du faux devin qui grâce à son talent de conteur - c'est un sacré menteur - épouse la princesse... »*

Les adultes et les enfants se sont régalés, certains découvrant que l'histoire s'incarne non seulement dans une parole, une voix mais dans un corps, l'expression du visage, la gestuelle, la vie ! En conclusion, « des histoires pour tous les sens » qui donnent envie de revoir ce duo et d'aller découvrir d'autres contes et d'autres conteurs.

Rappel carnets de voyage

Mercredi 15 mai

- **de 15 h à 17 h :** atelier *Trucs et astuces pour devenir un parfait carnettiste en herbe* par Antonia Neyrins (à partir de 9/10 ans). Inscription obligatoire au 05 62 88 35 27
- **à 20 h 30 :** Rencontre avec Antonia Neyrins, carnettiste sans frontière.

MAISON SALVAN

Retour sur l'exposition Travelling Natures

Du 13 février au 9 mars 2013

En plus d'avoir mobilisé de nombreux Labégeois dès 2012 (performance du Clouds Bus, stage de construction d'un village d'enfants, performance du Dancing Football Match), l'exposition Travelling Natures des artistes Lyn Nékorimaté et Jean-Paul Labro aura été très visitée (un peu plus de 1 000 personnes au total) et appréciée, notamment par le public labégeois.

Des enfants de la crèche, en passant par la maternelle, ceux du centre de loisirs La Caprice aux enfants inscrits au stage Mission océans donné par l'association Délires d'encre, des résidents de la maison de retraite à ceux de l'hôpital de jour et de l'ESAT, tous auront pu s'immerger dans l'univers mi-rêveur mi-voyageur des artistes, et découvrir, à travers des installations, des vidéos et du son, les différents rituels menés par les communautés indonésiennes et labégeoises qu'ils ont côtoyées. L'exposition se prolongera et s'augmentera des futurs territoires explorés par les artistes : à Paris (Saint-Denis), Pau (Billière) et Yogyakarta en Indonésie.

Lecture de « Tout change » d'Anthony Browne aux enfants de la crèche.

Journée de stage avec les enfants du centre de loisirs La Caprice.

Maison Salvan, le jour après le lendemain

Nicolas Daubanes est un jeune artiste régional qui connait un début de carrière très prometteur avec l'obtention, par exemple, d'un prix à la biennale de Mulhouse en 2012. Un aperçu de la profondeur de son travail s'observera très prochainement à la Maison Salvan.

La vie, la mort, la condition humaine, la mémoire, autant de questions au cœur du travail de Nicolas Daubanes. Les médiums qu'il emploie et ses productions sont protéiformes : dessins à la limaille de fer contenant des idées contraires, celles d'enfermement et de liberté ; vidéos et performances recherchant l'intensité, le dépassement de ce qui contraint et prédestine ; installations faites, littéralement, d'empreintes de lieux au silicone...

Le travail de Nicolas consiste à faire avec l'énergie de la destruction une œuvre de construction, avec en perspective beaucoup de sagesse : « ce qui apparaît est fragile, il faut en prendre soin tout en sachant que tout est éphémère ».

Vernissage : le 30 mai à 19 h
Date de l'exposition : du 31 mai au 6 juillet 2013 (du mercredi au samedi de 15 h à 19 h)

(suite page 20)

MAISON SALVAN

Prochaines conférences d'histoire de l'art

16 mai : Fluxus

Mouvement artistique qui embrassa aussi bien les arts plastiques, la musique que la littérature, il se traduit par une constellation d'artistes unis autour d'une esprit commun : l'art doit se libérer des catégorie et des institutions. Pour l'un de ses membres, Robert Filliou, « *l'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art* ».

6 juin : le Nouveau Réalisme

Contemporain du Pop Art américain et considéré comme sa version française, le Nouveau Réalisme « *nous donne à voir le réel dans des aspects de sa tonalité expressive* » dit Pierre Restany, critique d'art et fondateur du mouvement. La déclaration constitutive *(voir ci-dessous)* est signée le 27 octobre 1960 par lui-même et par de nombreux artistes majeurs comme Arman ou Jean Tinguely.

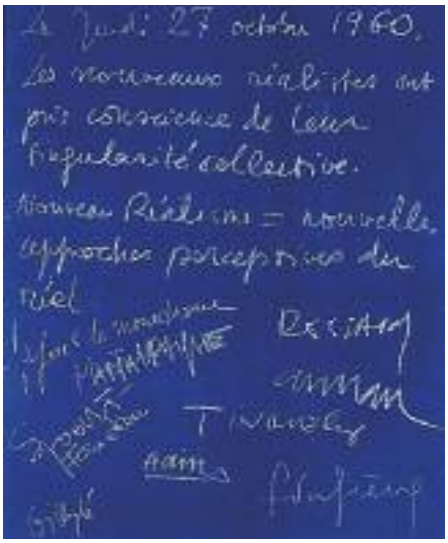

Stage d'été pour les 7-12 ans à la Maison Salvan

Du 15 au 19 juillet 2013

Cet été, la Maison Salvan accueillera un nouveau stage pour les enfants âgés de 7 à 12 ans.

En vue de l'accueil en résidence de l'artiste Carlijn Mens en novembre prochain et à l'aide de l'ouvrage « Comment se perdre sur un GR » de Mathias Poisson (artiste exposé en novembre 2012), les enfants déambuleront dans la ville en quête d'ombres et de lumières naturelles et réaliseront de grands dessins au fusain ainsi que des vidéos et des photographies.

Les enfants présenteront leurs réalisations lors d'une exposition, le dernier jour du stage.

Renseignements et inscriptions au 05 62 24 86 55 ou à lmazin@ville-labege.fr

Deux dessins de la série Preserved Places de Carlijn Mens

Carlijn Mens réalise des séries de dessins au fusain à partir des ombres portées des arbres et de leurs feuillages dans des sous-bois.

Espace jeunes

Séjour ski

C'est à la station de Peyragudes que s'est déroulé cette année le séjour ski de l'Espace jeunes. Quatre journées de ski interrompues par une journée de repos ont permis à tous de profiter de la neige abondante de cette année. En milieu de séjour, le groupe est allé aux bains chauds de Loudenvielle pour reprendre des forces.

Initiation BMX

Lors des vacances d'hiver, l'Espace jeunes a proposé une activité BMX à Venerque. Cette sortie a permis aux jeunes de découvrir de nouvelles sensations à deux roues sur un circuit adapté. Quelques « gamelles » sans gravité et beaucoup de fun pour ce sport à pratiquer sans modération.

Stage de percussions

Pendant 4 samedis, les jeunes inscrits au stage ont pu s'initier aux percussions africaines. Avec l'aide de John et Romaric, ils se sont essayés au djembé et au « doum-doum ». Ils ont appris et pratiqué des rythmes traditionnels de différents pays d'Afrique de l'ouest.

Festival Larsen

Après une présélection effectuée par les animateurs, les jeunes des 6 structures organisatrices du Festival LARSEN (Espace jeunes de Labège, Parenthèse à Castanet, le Pôle ados à Montgiscard, Baz'ados à Baziège, le service jeunesse d'Auzeville et la MJC d'Escalquens) ont voté pour leurs groupes préférés. Vous aurez donc le plaisir de retrouver sur scène le samedi 1er juin à Montgiscard : Uncommon Men From Mars, Last Summer Day et MP 31.

la programmation 2013

consultable sur www.ville-labege.fr

Séjour été 11-13 ans

Il aura lieu à Loudenvielle du 8 au 17 juillet. Au programme : la montagne de bas en haut, de la spéléologie au parapente en passant par le « hot dog » et la randonnée.

Séjour été 14-17 ans

Il aura lieu à Moliets et Maa du 22 au 31 juillet. Surf, char à voile et baignades sont au programme de ce séjour.

Que va-t-il se passer à l'Espace jeunes ?

Vous trouverez ci-dessous les activités prévues jusqu'en juillet. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter !

Programmation

MERCREDI 15 MAI — **Battle Hip-Hop LARSEN**
Un rendez vous à ne pas manquer si tu as envie d'assister au battle ou de devenir juré !

SAMEDI 18 MAI — **Journée de la BD**
Des Marvels, des DC, des mangas ... et des canapés.

SAMEDI 08 JUIN — **Balade à vélo**
Pas motivé pour pédaler seul ? Viens te balader avec nous.

VENDREDI 14 & 21 JUIN — **Tournage clips 14/17 ans**
Un clip c'est : 3 minutes 30, un scénario, une caméra ... et vos délires.

SAMEDI 15 JUIN — **Sortie Baignade**
Base de loisirs, baignade et jeux prévoir le pique nique -4€-

DIMANCHE 23 JUIN — **Ventre & glisse dans Labège**
Dans le cadre de "sous des dehors d'été" qui glissera le plus loin ?

SAMEDI 29 JUIN — **Sortie Kayak**
Sortie sportive sur la journée, prévoir le pique nique. 10€

VENDREDI 05 JUILLET — **Modo-ciné**
Tu payes ton Modo, on t'offre le ciné !

Déchets : une enquête pour préparer la redevance incitative

A partir du 14 mai, tous les usagers (habitants, professionnels...) recevront la visite d'un enquêteur accrédité par le Sicoval. Merci de lui réserver un bon accueil !

Sa mission sera de relever les références des conteneurs qui serviront de base de facturation pour la redevance incitative mise en place courant 2014. En cas d'absence, un avis de passage vous indiquera la démarche à suivre pour nous communiquer ces informations. Votre participation à l'enquête est indispensable !

Enquête : où, quand, comment ?
Du mardi 14 mai au samedi 27 juillet 2013 (avec une pause au mois d'août) et du mardi 3 septembre au samedi 5 octobre 2013 :
- du mardi au vendredi, de 13 h à 19 h 30,
- le samedi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h.

Calendrier détaillé de l'enquête par commune à partir du 13 mai sur www.sicoval.fr

Plus d'info à partir du 13 mai 2013 :
N° Vert 0800 872 441 (gratuit depuis un fixe)
courriel : enquete.ri@sita.fr

En bref...

Et si vous appreniez à composter et jardiner au naturel ?

À l'occasion des Journées Nature de Midi-Pyrénées, qui se tiendront **du 25 mai au 2 juin**, sur le thème « *Du jardin à la forêt, des lieux de vie à préserver* », le Sicoval organise des formations pratiques sur le compostage et le jardinage au naturel. Tout le monde y est convié gratuitement à condition de s'inscrire !
- **Formation sur le compostage et jardiner au naturel** (en partenariat avec les Jardiniers de Tournefeuille) :

Lundi 27 mai ou jeudi 30 mai de 18 h à 21 h à l'Astel, Parc de la Balme à Belberaud
- **Atelier pratique sur le jardin en lasagnes** (en partenariat avec l'association DIRE) :

Vendredi 31 mai de 14 h à 18 h à la Maison de l'économie solidaire, 73 chemin mange pomme à Ramonville-Saint-Agne.

Pour en savoir plus et vous inscrire :
Service déchets : 05 62 24 29 57
et relation.usagers@sicoval.fr

Offrez une seconde vie à vos textiles !

Trente bornes textiles supplémentaires sont en cours d'installation sur l'ensemble du territoire. En y déposant le linge de maison, les vêtements ou encore les chaussures dont vous ne voulez plus, non seulement vous allégez le poids de votre poubelle grise mais vous permettez la valorisation de ces produits. Une fois collectés ces textiles sont triés, réutilisés s'ils sont en bon état ou recyclés par exemple sous la forme de matériaux d'isolation.

Retrouvez la liste de toutes les bornes disponibles sur www.sicoval.fr

Covoiturons sur le pouce

Faire du stop en toute sécurité, c'est le principe du dispositif « Covoiturons sur le pouce » qui sera expérimenté prochainement par le Sicoval sur la route de Revel (RD2). Le concept est simple : les usagers intéressés s'inscrivent et signent une charte de bonne conduite. Un « kit mobilité » (ardoise, guide « transports », macarons pour conducteur...) leur est alors remis. Une fois inscrits, mais sans avoir été mis en contact au préalable, conducteurs et passagers se rencontrent aux « arrêts sur le pouce » spécialement aménagés sur la route et font ainsi un bout de chemin ensemble !

Pour en savoir plus :
Maison de la mobilité,
05 61 75 80 80

Un week-end sans risque

Cette année encore, le Sicoval s'engage pour la sécurité routière en milieu festif.
Dans le cadre du Weekend des Curiosités, organisé par le Bikini, le Sicoval met en place les 24 et 25 mai 2013, des navettes jusqu'à 5 h du matin pour desservir métro et bus, dont les horaires seront exceptionnellement allongés. Des médiateurs assureront le relais d'information sur place et une signalétique piétonne accompagnera les festivaliers dans leurs allers-retours en toute sécurité.

Toute l'information sur les modalités de déplacement vers et depuis le site du festival bientôt disponible sur : www.leweekenddescuriosites.com/

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Pour le nouveau site internet municipal

Nous finalisons actuellement le nouveau site internet municipal de façon à le mettre en accès public à la fin du mois de juin. À l'occasion de cette refonte, nous avons prévu de donner plus de visibilité aux associations labégeoises. Ainsi, chacune aura sa page de présentation. Mais pour cela, le service communication a besoin de votre collaboration. C'est-à-dire : chaque responsable d'association est invité à envoyer à Raphaël Ulmet (rulmet@ville-labege.fr) ou à Richard Beugné (rbeugne@ville-labege.fr, 05 62 24 11 51) :

- une courte présentation de l'association et de ses activités
- quelques photos
- un lien vers le site de votre association s'il en existe un.

Cette demande ne concerne pas les associations qui ont déjà répondu par messagerie électronique. Quant aux autres, il leur est rappelé que, sans réponse de leur part, leur présentation sera réduite aux coordonnées dont nous disposons actuellement. En vous remerciant par avance pour votre collaboration.

Agenda des manifestations

Le nouveau site comportera un agenda dans lequel apparaîtront, les manifestations ou autres événements associatifs notamment, mais aussi municipaux. Ainsi une information ponctuelle sera mise à disposition des Labégeois. Pour cela, nous aurons là-aussi besoin de votre collaboration. Il vous suffira de nous envoyer un mail à l'adresse ville.labege@gmail.com, sur lequel vous aurez pris soin de préciser :

- la nature de l'événement,
- le lieu et la date de l'événement,
- l'association organisatrice.

Et toutes autres informations qui vous sembleront utiles à faire connaître cet événement. Il serait bon que ces informations nous soient transmises au moins une semaine à l'avance. Mais si vous avez une programmation établie, il est également possible de nous l'envoyer de façon à la faire apparaître au plus tôt sur l'agenda.

ACCUEIL À LABÈGE

La section rando

fête les femmes

À l'occasion de la journée de la femme, le vendredi 8 mars, une randonnée exclusivement féminine avait été organisée.

Vingt trois femmes avaient répondu présentes pour cette première. Un petit trajet en covoiturage vers Revel et nous voilà au point de départ de notre randonnée : au bord de la rigole au lieu-dit Les Thoumazes.
La randonnée commence sur un terrain plat mais bientôt une petite montée dans un sentier forestier boueux et un peu glissant met un peu de piquant. Ouf ! Nous voilà en haut de la côte. Heureusement, c'était la seule difficulté de la journée. Un cheminement à travers bois et champs avec vue sur les Pyrénées nous conduit au château de la Pomarède (XIe siècle) où nous faisons la pause photos. Une visite du village et de la petite église récemment rénovée s'impose.
Nous poursuivons notre chemin en passant près d'un élevage de biches mais la faim se faisant sentir, nous faisons la pause déjeuner dans une clairière d'un bois de châtaigniers, chênes et pins.
L'après-midi, nous descendons vers le lac de La Pomarède et après en avoir fait le tour, nous rejoignons une petite route qui nous conduit à En Barthe où nous prenons un sentier qui nous ramène aux voitures.
Et voilà 16 km de parcourus dans la bonne humeur, l'échange et le partage.
Un grand merci à toutes les femmes qui ont participé à cette randonnée et surtout à celles qui sont en activité et qui ont pris un jour de congé pour se joindre à nous.
Merci également pour les petits gâteaux, chocolats et autres friandises car il fallait bien reprendre des forces de temps en temps !
Au dire des participantes, ce fut une excellente journée et rendez-vous est pris pour le samedi 8 mars 2014.

Randonnée

du 16 mars

Comme tous les ans, la première sortie en car a été faite vers la mer. Cette année, nous sommes allés à Sigean.

Le beau temps annoncé avait poussé 59 personnes à s'inscrire à cette randonnée. Hélas, un petit vent marin et un ciel couvert sont venus contrarier nos espoirs de douceur de température.
Qu'à cela ne tienne, le circuit en bordure des étangs nous a conduits à Port-Mahon après avoir traversé le petit hameau de pêcheurs des Cabanes. Du haut de la falaise qui s'élève à 26 m au dessus de Port-Mahon, la vue sur les étangs de Bages et de Sigean, sur les îles Ste Lucie et de l'Aute est magnifique. Tout au long de notre parcours, flamants roses et amandiers en fleurs étaient là pour nous saluer.
Nos prochaines randonnées se dérouleront près de Caylus, autour du lac de Mondély et sur les Crêtes de Cornudère.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner à l'Accueil au 05 62 24 41 63 lors des permanences le lundi de 17 h 30 à 19 h 30 et le jeudi de 14 h à 16 h ou laisser un message, nous vous rappellerons.

Découverte des Vins

L'année a commencé en janvier par une dégustation des vins de la vallée de la Loire : les vins ont été sélectionnés par une de nos adhérents originaire de cette région et nous avons été ravis de ses choix.

En février nous avons organisé la première dégustation dînatoire de l'année : la daube provençale et ses vins. Bravo à notre traiteur qui nous a régalés.
Au mois de mars, notre soirée était autour des excellents vins de Saint Emilion.
Pour ces premières soirées de l'année nous étions en moyenne plus de 30 participants.
De nouveaux adhérents nous ont rejoints et nous serons ravis d'en accueillir d'autres lors de nos prochaines séances.
Nous ne parlerons pas de parité totale mais il est à noter une forte participation féminine à nos sessions.

Nous vous rappelons que les séances ont en principe lieu le 3e lundi de chaque mois à 20h15, bâtiment Clémence Isaure (salle du club Amitié) à 20 h 15.
Elles consistent en une discussion autour des vins avec des accompagnements sélectionnés avec attention, le tout dans une grande convivialité.

Prochaines séances :
- Le lundi 13 mai 2013 à 20 h 15
  Dégustation ordinaire : le cépage Viognier
- Le lundi 17 juin 2013 à 20 h 15 :
  Dégustation ordinaire : les vins d'Australie et d'Afrique du Sud.

N'hésitez pas à venir découvrir nos activités. Pour cela il vous suffit de vous présenter à l'une de nos séances avec toutefois une inscription préalable pour les dégustations dînatoires. Les frais de participation sont de 8 € pour les dégustations ordinaires et de 16 € pour les dégustations dînatoires. L'adhésion à l'Accueil de 10 € par an étant obligatoire. Le secrétariat de l'Accueil à Labège, allée de la Croix-Rose (derrière la salle des fêtes), est à votre disposition pour information complémentaire et inscriptions. Permanences : le lundi de 17 h 30 à 19 h, le mercredi et le jeudi de 14 h à 16 h.

Tél. : 05 62 24 41 63 ou par mail : serres.didier@wanadoo.fr
Tél. : 05 61 39 94 48

Associations

Création

➤ MJM AND THE THINGMAKERS
Objet : Pratique d'activités musicales, compositions, enregistrements et concerts.
Siège social : 24 chemin Canteloup - 31670 Labège
Date de la déclaration : 28 février 2013.
Paru le : 16 mars 2013

AASET

Transports, circulation : réunion publique et assemblée générale

jeudi 23 mai à Labège (salle des fêtes)

Métro et développement de Labège, ligne multimodale de St-Orens, déviation de Saint-Orens, nouvelles lignes de bus, développement de la zone de Montgiscard, échangeurs d'autoroutes... Les projets pour améliorer la circulation ne manquent pas dans notre secteur. Pour vous tenir informés et recueillir votre opinion, vos idées, l'Aaset (Association pour l'accès au sud-est toulousain) organise une réunion publique en présence de M. Lavigne, maire de Labège, vice-président du Sicoval et de Tisséo, le jeudi 23 mai à 21 h à la salle des fêtes de Labège.
Pour tous les adhérents et ceux qui veulent rejoindre notre association, rendez-vous un peu avant, à 20 h 15 pour notre assemblée générale annuelle. Vous en saurez plus sur nos actions de l'année et en projet.
Votre présence est importante pour que notre association puisse continuer à poursuivre ses actions, défendre vos intérêts, notre environnement et notre qualité de vie !

Denis Aprville, président

Pour nous contacter : aaset.da@free.fr
5 rue de la Croix Rose - 31670 Labège
http://aaset.over-blog.org

COF

Carnaval de Labège

Le bilan de notre repas dansant et costumé est très positif. La soirée fut très animée et les costumes tous plus jolis et amusants les uns que les autres. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu plus de Labégeois pour profiter de l'ambiance festive.

Le soleil est arrivé juste pour le départ de monsieur Carnaval, notre géant Goldorak. Les parents étaient ravis de retrouver les héros de leur enfance, Robocop, Nono le petit robot, R2D2 entre autres bien sûr réalisés par les enfants de l'école primaire. La Battucada a mis une ambiance festive sous une pluie de confettis tout le long du parcours. Puis après l'embrasement au son des pétards de monsieur Carnaval, les enfants ont pu goûter pour terminer en joie cette belle journée ensoleillée !

Les manifestations à venir

Fête locale : du 17 au 19 mai 2013

Fête foraine au boulodrome

• **Animations organisées :**

- Vendredi 17 mai :

19 heures : apéro-concert parvis de la salle des fêtes avec le groupe « *Beaux Tox* »

21 h 30 : soirée dansante avec « *Pronight* »

- Samedi 18 mai :

14 heures : jeux gonflables pour les petits et les grands au parc de la mairie

14 h 30 et 16 h 30 : 2 représentations du « Soldat Rose » par la troupe Bonsoir Labège.

Grillades et buvette.

Feu d'artifice avec les artificiers « *Storm Artifice* » et bal avec l'orchestre « *Utopie* » pour une soirée dansante animée.

- Dimanche 19 mai :

Marché aux fleurs : toute la journée

Matinée récréative : « *La Marelle* » vous proposera des jeux en bois d'antan et des courses de tacots à pédales

Le midi, entre la buvette et les grillades, « *Bonsoir Labège* » nous fera pousser la chansonnette…

L'après-midi : « *Ventoline* » vous amusera avec des ateliers autour de vent, réalisation de cerfs volants, de fleurs du vent…

Rappel

Pour raison de travaux dans le centre du village de Labège, le vide-grenier n'aura pas lieu cette année. Toute l'équipe du Comité des Fêtes se mobilise pour trouver une autre date. Nous tiendrons évidemment les Labégeois informés. Et croyez bien que nous en sommes désolés.

DELIRES D'ENCRE

Stages d'été

STAGE SCIENCES ET LIVRES — 7 / 11 ANS

SCIENCES ET TECHNIQUE

du 8 au 12 Juillet 2013

LUNDI

La photographie et le cinéma

Comment fonctionne la photographie ? Comment a-t-elle évolué vers le cinéma ?

MARDI

Les télécommunications

Du télégraphe au smartphone comment ont évolué les moyens de communication.

MERCREDI

L'informatique

Comment fonctionne un ordinateur ? Du papier à trou au microprocesseur.

JEUDI

Les transports

Constructions de véhicules en tout genre et expériences.

VENDREDI

La technologie et l'Espace

Constructions d'engins spatiaux et expériences sur l'espace.

STAGE J'M LA SCIENCE ET LA LECTURE

BRICOLAGE ET CONSTRUCTIONS

DU 26 AU 30 AOUT 2013 A LABEGE

LUNDI : LES CONSTRUCTIONS ET LA NATURE

Construis une maison pour les oiseaux et apprends comment construire plein de chose grâce à la nature.

MARDI : LES CONSTRUCTIONS ET L'ARCHITECTURE

Comment sont construits les ponts ? Regardons de plus près toutes ses constructions qui nous entourent.

MERCREDI : BRICOLE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

De la flûte à la batterie, des instruments à vent aux percussions, laisse ton imagination inventer des instruments originaux.

JEUDI : CONSTRUIS UN LIVRE

Quelles sont les étapes de la fabrication d'un livre ? Tu pourras inventer et construire ton propre livre.

VENDREDI : INVENTE UNE BANDE DÉSINÉE

Du flip book à la bande dessinée exerce tes talents d'auteur pour susciter l'émotion de tes lecteurs !

Inscriptions / Renseignements :

05 61 00 59 97 - contact@deliresdencre.org

ou sur www.deliresdencre.org

DELIRES ENCRE

AUTOUR DU LIVRE

Rencontre avec l'écrivaine Marie Didier

La soirée littéraire du 19 février organisée à la médiathèque fut une véritable réussite tant par son affluence (60 personnes) que par sa bonne humeur et la qualité des échanges.

Marie Didier a été accueillie par Nathalie Blanchet, responsable de la médiathèque, qui a souligné que le succès rencontré par ces soirées confortait le partenariat avec « *autour du livre* ». Renaud Dardel, président de l'association a confirmé également le caractère fructueux de cette relation, ajoutant « *que l'association entame avec confiance sa troisième année d'existence avec des manifestations qui attirent un public nombreux et fidèles* ». Marie Didier n'a pas déçu les participants qui ont su apprécier sa gentillesse, sa sincérité, son intérêt aux nombreuses questions qui lui étaient posées. Son parcours de médecin, son besoin de prendre de la distance par rapport à un quotidien parfois difficile, son questionnement sur son rôle de médecin, son attention aux autres... et son humour ont suscité un courant de sympathie et une connivence avec son auditoire. Marie Didier a répondu aussi aux questions relatives à quelques-uns de ses huit livres en mélangeant anecdotes, réflexions, difficultés et plaisir d'écrire...
Plusieurs médecins étaient dans la salle et un échange très riche s'est amorcé entre eux. D'autres questions se sont portées sur les personnages des livres ainsi que sur les carnets personnels de l'auteure.
À signaler un nouveau partenaire de la soirée, la nouvelle librairie installée à Escalquens, « *Escalire* », a proposé à la vente les huit livres de Marie Didier que de nombreux participants ont achetés, dédicacés par l'auteure.

Prochaine animation : la soirée irlandaise

Sur le modèle des soirées précédentes (grecque et orientale) le groupe Découvertes vous proposera une approche de l'Irlande à travers sa littérature, sa musique et sa danse... avec une petite bière ! Date à retenir dans vos agendas le samedi 8 juin à partir de 18 h 30 à la salle des fêtes de Labège. Le matin une « animation contes » aura lieu à la médiathèque de Labège.

Le cercle de lecture

Ouvert à toute personne de l'association, cela se passe de 20 h 15 à 22 h. Le principe est le suivant : chaque participant au cercle choisit un livre du thème retenu collectivement et vient en parler. La dernière séance (du 19 avril) a été consacrée à la famille.

Prochaines séances :
- Le 24 mai 2013 : la poésie
- Le 27 juin 2013 : la littérature espagnole.

Les actions solidaires

L'annulation du vide-grenier à Labège ne permettra pas à ADL la vente de livres au profit de l'association « *Les enfants de Madagascar* », dont le but est d'équiper et d'organiser une bibliothèque dans un groupe scolaire malgache. Cette action aura lieu à l'automne.

Les lectures aux pensionnaires de la maison de retraite de Labège continuent avec une équipe renforcée de 2 personnes.

Nouvelles animations pour ADL ?

Deux idées de nouvelles animations sont à l'étude : faire courir des livres sur Labège et recueillir la mémoire de Labège sur différents thèmes auprès des anciens Labégeois.

Pour en savoir plus sur ADL :
http://autour.du.livre.free.fr
Pour échanger :
autourdulivre.labege@gmail.com

ASSAUT MUSICAL

Cours de hip-hop

Grâce au nombre d'enfants inscrits, les cours de hip-hop animés par Virgil le vendredi à la salle du Cammas ont été divisés en deux : le premier de 17 h 15 à 18 h ; le second de 18 h à 19 h.

À noter que les enfants du deuxième cours feront une petite démonstration lors du festival « *Sous des dehors d'été* », le dimanche 23 juin.

Nouveaux horaires de permanence

Suite à un réaménagement des horaires de notre employé, voici ses nouveaux horaires de permanence. N'hésitez pas à laisser un message ou à envoyer un mail car il est souvent en déplacement !

- Lundi : 16 h 30 - 18 h 30
- Mardi : 13 h 30 - 18 h 30
- Mercredi : 11 h - 12 h 30
- Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
- Vendredi : 9 h 30 - 11 h / 17 h 30 - 18 h 30

Contacts :
05 61 52 62 30
Mail :
contact@assautmusical.com
Site :
www.assautmusical.com

Festival Larsen

Après l'édition 2012 à Labège, c'est à Montgiscard, le 1er juin, que se déroulera le festival Larsen. Les préparatifs avec les structures jeunesse organisatrices (dont celle de Labège) avancent et nous souhaitons surtout un temps favorable pour ce festival « jeunes » en plein air... ! À noter que l'étape des présélections du battle de hip-hop se déroulera le 15 mai à Baziège (salle de la coopé).

L'EIMSET

Auditions, inscriptions et réinscriptions

Après cette magnifique année TCHIKIDAN pour les 25 ans de l'EIMSET, voici les informations concernant les auditions de classes et les inscriptions et réinscriptions pour la rentrée prochaine.

Auditions des classes instrumentales :

- **Lundi 24 juin :** violoncelle, harpe
- **Mardi 25 juin :** guitare, flûte à bec
- **Mercredi 26 juin :** violon (Lucile), flûte traversière, guitare électrique, batterie
- **Jeudi 27 juin :** saxophone, guitare électrique, batterie
- **Dimanche 30 juin :** chœur de Cocagne
- **Lundi 1er juillet :** violon (Christophe), clarinette.

Les réinscriptions auront lieu :

- **Lundi 24 juin :** 9 h à 12 h - 14 h à 18 h
- **Mardi 25 juin :** 9 h à 12 h - 14 h à 18 h
- **Mercredi 26 juin :** de 9 h à 12 h

Les nouvelles inscriptions auront lieu :

- **Jeudi 27 juin :** de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h
- **Vendredi 28 juin :** de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Vous munir de deux enveloppes timbrées à 0,63 centimes d'euros portant votre nom et adresse et de 3 enveloppes (230 x 160 mm) timbrées à 1,05 € portant votre nom et adresse.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur notre site www.eimset.com

ATELIER MUSICAL DES QUATRE VENTS

Chœur accompagné par l'ensemble Renaissance

Concerts

- 13 juin - Église de Lacroix-Falgarde à 21 heures
- 14 juin - Église de Labège à 21 heures - entrée libre

Chef de Chœur : Ghilaine DUSSOURD

Extraits du Livre *Vermeil de Montserrat*

Laudemus et Splendens Ceptigera - Cuncti Simus - Mariam Matrem - Imperaytriz - Stelle Splendens
MOZART : 4 nocturnes
BYRD : Non Nobis Domine
GIARDINI : Viva tutte le Vezzoze
KRUGER : Cantate Domino

DANCE CLUB DE LABÈGE

17e nuit de la danse

Mieux que des mots, le spectacle de l'association du Dance Club de Labège annonce en beauté l'arrivée de l'été, des vacances...

Des rencontres, des échanges et au final des liens d'amitié qui se tissent. Tout l'esprit du Dance Club est là, venez le découvrir Samedi 1er juin 2013 et fêtez avec nous la 17e Nuit de la Danse ! Soirée spectacle et danses pour tous.

Renseignements et réservations : 06 14 83 72 45

CHATS LIBRES

Les chatons arrivent

Les premières naissances ont eu lieu. Ils sont si attendrissants ces petits minous.

Mais voilà ils grandissent trop vite, ils grimpent partout, font des bêtises griffent les rideaux et les meubles, sautent sur tous les objets et surtout ils sont trois, quatre ou cinq frères et sœurs. Il va donc falloir rapidement leur trouver de nouveaux maîtres.

Plusieurs questions vont se poser :

Comment trouver des adoptants qui ne considèreront pas nos chatons comme de gentilles peluches à offrir aux enfants ?

Sauront-ils s'occuper de l'animal ?

Ont-ils l'intention de lui laisser vivre sa vie sans se soucier réellement de sa sécurité, de ses besoins et de son équilibre ?

Ont-ils prévu des solutions pour les vacances et savent-ils qu'en devenant adulte, il va devenir indépendant et surtout être soumis à ces instincts naturels, en particulier en matière de reproduction.

La naissance de petits chatons peut être un moment émouvant, mais en même temps elle engendre des responsabilités morales. Alors si vous ne vous sentez pas prêts à gérer ces situations et si vous n'êtes pas prêts à vous retrouver cet été avec plusieurs chatons non adoptés, ne vous lancez pas dans l'aventure et faites plutôt stériliser votre minette.

Nous entendons encore des personnes dirent : « *Nous recherchons une minette pour lui faire faire des petits.* » N'oublions jamais que les chats sont des êtres vivants très sensibles et en même temps très prolifiques. Nombre d'entre les plus jeunes vont encore cet été et cet automne mourir parce qu'ils ont été abandonnés ou rejetés ou tout simplement ont démarré leur vie dans la rue. Est-ce cela ce que nous désirons pour nos amis à quatre pattes ?

Adopter un chaton ou le faire naître implique être responsables vis-à-vis de lui. Continuons à apprécier leur présence, continuons à partager de grands moments avec eux et surtout montrons nous de vrais amis et de vrais protecteurs pour eux. Ils le méritent vraiment.

Association Loi 1901
des « Chats Libres de Labège »
06 85 88 28 24
chatslibreslabege@hotmail.fr /
http://www.chatslibreslabege.fr

Bad à Labège

À l'occasion de son quatrième tournoi seniors des 23 et 24 mars, le Club de Badminton de Labège, accueillait 39 clubs des ligues Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Aquitaine et Ile de France. Au total, ce sont 161 joueurs qui se sont affrontés au cours de 294 matches sur les deux jours.

À noter la belle victoire du tableau « *Simple homme D* » du Labégeois Martin ZIZI ainsi que sa victoire en « Double homme D » avec le Labégeois Romain HUOT, les deux espoirs montants du Club.

Pour sa troisième année d'existence, Bad à Labège se porte bien avec ses quatre-vingt licenciés, jeunes et adultes confondus.

Les entraînements se déroulent au nouveau gymnase les lundis de 18 heures à 22 heures, mardis et jeudis de 12 heures à 14 heures, samedi et dimanche de 9 heures 30 à 12 heures.

La jeune équipe d'interclub division D4, créée cette saison, reste toujours première de sa poule avant les deux dernières rencontres de la saison et vise la montée dans la division supérieure.

FOOTBALL CLUB DE LABÈGE

Portes ouvertes et soirée disco

Samedi 11 mai 2013, l'école de foot organisera « ses portes ouvertes » au stade Just Fontaine à Innopole.

À cette occasion, tous les petits Labégeois(es) sont invités à venir jouer et découvrir l'association. Au programme, jeux d'adresse, quizz, petits matchs et goûter seront l'occasion de faire la fête. Les enfants auront ensuite la chance de donner la main aux joueurs seniors de Labège et Castelnau d'Estretefond à la sortie des vestiaires pour leur match de championnat.

Samedi 25 mai 2013, c'est soirée « Disco »

Boule à facettes, patte déf,... et fous rires assurés à la salle des fêtes du village à partir de 20 h. Moment convivial et intergénérationnel, qui sans nul doute vous plaira (disco mobil, 1 boisson et une friandise pour 6 euros par adulte, 2 euros par enfant).

Inscription auprès de notre club house, à Labège village tous les mardis de 18 h à 20 h, ou par mail à falcoufamily@cegetel.net.

1er Challenge Carrefour Labège le dimanche 9 juin 2013 au stade Just Fontaine

Ce sera l'occasion de regrouper 360 enfants de 6 à 12 ans répartis en six groupes de catégories d'âge, essayant de cumuler un maximum de points pour son club afin de remporter le Challenge qui sera remis en jeu en juin 2014 pour la deuxième édition.

Inscriptions saison 2013/2014

« Que tu sois seul ou avec tes copains(es) viens pratiquer ton sport préféré dans une ambiance conviviale ».

Afin d'appréhender au plus tôt nos effectifs pour la saison prochaine et prendre nos dispositions pendant les vacances d'été (organisation, encadrement, recrutement éventuel d'éducateurs, commande de matériels et équipements, etc.), les renouvellements et nouvelles inscriptions pour la saison 2013/2014 auront lieu tous les mardis du mois de juin de 18 h à 20 h pour toutes les catégories (des U6 aux Seniors M/F).

Catégories

- **Mini-Débutants U6**
  (année de naissance : 2008)
- **Foot à 5 : U7, U8, U9**
  (années de naissance : 2007, 2006, 2005)
- **Foot à 7 : U10, U11**
  (années de naissance : 2004, 2003)
- **Foot à 9 : U12, U13**
  (années de naissance : 2002, 2001)
- **Foot à 11 : U14, U15**
  (années de naissance : 2000, 1999)
- **U16, U17**
  (années de naissance : 1998, 1997)
- **U18, U19**
  (années de naissance : 1996, 1995)
- **U20 et Seniors**
  (années de naissance : 1994 et avant)
- **Féminines :**
  - années de naissance : 2000 et après : mixité...
  - années de naissance : jusqu'en 1999 comprise

Nids de frelons asiatiques que faire ?

Lorsqu'un nid de frelons asiatiques est localisé, il convient d'évaluer l'opportunité de détruire ce nid en prenant en compte :

- La période de l'année à laquelle le signalement du nid intervient : pendant l'hiver, les nids ne présentent aucun danger. Les nids sont susceptibles de présenter un danger que du printemps à l'automne.
- Le risque pour les populations : il est toujours difficile de l'estimer notamment quand le nid est implanté en zone urbaine.
  Toutefois l'appréciation doit se fonder sur le site où le nid est implanté et la possibilité du passage de personnes à proximité (risque de piqûres multiples). Les piqûres provoquées par des individus isolés peuvent également représenter une gène pour le voisinage, ce qui à elle seule, peut motiver la destruction du nid.

L'objectif de la destruction

Le but recherché est la destruction de l'ensemble des individus qui constitue la colonie. Les modalités d'intervention doivent respecter les principes suivants :

- L'intervention doit avoir lieu le matin, avant le lever du soleil et avant que tous les individus ne reprennent leur activité.

La destruction par des moyens mécaniques du nid doit être proscrite (tir au fusil, lance à eau, abattage des arbres, etc.). Ces moyens ne détruisent pas les frelons et ont pour conséquences de disperser la colonie, de parfois multiplier le nombre de nids et de potentiellement mettre en danger les opérateurs.

La technique de destruction utilisée doit garantir la destruction de tous les individus constituant la colonie : par l'injection en plusieurs points du nid d'un produit insecticide sous pression, ou par l'emballage hermétique du nid et son élimination par brûlage en container fermé ou congélation.

Après destruction de la colonie par un produit insecticide, le nid doit être entièrement collecté et éliminé afin d'éviter la diffusion du produit insecticide dans l'environnement.

Qui intervient ?

Le SDIS (pompiers) intervient en cas d'urgence, y compris sur la voie publique, pour la destruction des nids (guêpes, frelons) s'il apparaît un risque pour la sécurité immédiate des personnes.
Hormis ce cas particulier, la destruction des nids doit être réalisée par des sociétés spécialisées et habilités par la Fredec (voir ci-dessous). Le coût de ces interventions est à la charge du propriétaire du terrain sur lequel le nid est implanté.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter à Fredec Midi-Pyrénées Complexe agricole d'Auzeville 2 route de Narbonne - BP 12267 31322 Castanet-Tolosan cedex www.fredec-mp.com 05 62 19 22 30

Liste des intervenants habilités à intervenir, signataires de la charte de bonnes pratiques. Elle est reproduite ci-dessous.

localisation	Organisme Nom Prénom	Tél. fixe	Tél. portable
82 MONTECH	Mairie de Montech - M. CARRERE		06 70 47 64 62
82 ALBIAS	COSTANZO Gianni		06 64 13 36 85
31 AUZEVILLE TOLOSANE	mairie d'Auzeville Tolosane		
	ESPINASSIER Philippe	05 61 73 56 02	
31 TOULOUSE	S.A.R.L arbres et forêts services		
	SAVARY Eric		06 27 86 97 90
31 AUSSONNE	HAULTE Marc		06 15 48 63 43
31 FONBEAUZARD	JARDIN BARRACHET		
	Nathanaël et Caroline	05 31 54 21 35	06 99 68 26 05
46 MONTCUQ	DELSOL Olivier	05 65 24 51 57	
46 SALVIAC	DUCHATEAU Daniel		06 66 68 13 33
09 MONTARDIT	TIRADO Jonathan		06 78 73 78 14
31-32	RIEU Philippe		06 76 28 35 52
31-32	SUANEZ Stephen		06 27 51 63 42
32 MIRANDE	SPIESS Alain	05 62 66 63 57	
31 ST JEAN	HOULES Daniel		06 27 58 24 03
31 LONGAGES	TP3D : DEDIEU Eric		06 03 16 57 15
81400 CARMAUX	SOUYRIS Henri	05 63 43 41 62	
09100 PAMIERS	Ariège Guêpe services		06 38 50 68 11
31540 Saint Félix Lauragais	Bûches, travaux & co	06 66 15 19 78	06 67 70 19 77
31180 Rouffiac Tolosan	Vertut Jean-Pierre	05 61 09 49 48	
32380 St Clar	CASTELL Claude	05 62 66 30 03	06 82 61 26 53

MAISON DE RETRAITE

Nos rendez-vous printaniers

Jardinage et chasse à l'œuf à l'école maternelle

Les résidents de la maison de retraite et les enfants de l'école maternelle ont profité de l'arrivée des beaux jours pour se retrouver autour de leur projet commun « jardin à tout âge » qui suit son cours au fil des années.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les résidents se sont rendus à l'école des petits « Cocagnous » le jeudi 21 mars pour planter avec les enfants les pensées, pâquerettes et mufliers communément appelés « gueules de loup » qu'ils étaient partis choisir dans la matinée. Ces plantations de saison sont l'occasion de travailler les repères en se référant à la végétation, tant pour les enfants que les personnes âgées.

Juste avant les vacances de Pâques « les petits Cocagnous » sont venus à la résidence le jeudi 18 avril pour la traditionnelle « chasse à l'œuf ». Un parcours semé d'obstacles sportifs, d'énigmes et autres devinettes avait été préparé à leur intention et c'est en compagnie des papis et mamies, ravis de faire équipe avec leurs petits protégés, que les enfants se sont adonnés à une course effrénée aux chocolats si convoités. La rencontre s'est achevée par un grand goûter, quelques chants et le partage du butin. Les enfants sont repartis avec des petits paniers bien remplis et le sourire aux lèvres.

Visite à la maison Salvan

L'exposition « *Travelling Nature* » a fait l'objet, le jeudi 28 février, d'une sortie pour les résidentes qui furent ravies de voir le travail réalisé par les artistes « *Lyn Nékorimaté et Jean-Paul Labro* ». Avec beaucoup de plaisir une de nos résidentes a redécouvert son village, ses habitants et certaines anecdotes sur la commune…

Les enfants du centre loisirs visitaient l'exposition simultanément et cette interaction entre jeunes et moins jeunes a été source d'échanges. Une coopération entre les résidents, les enfants du centre de loisirs et la maison Salvan autour du projet « Fenautrigue » est en cours…

Rencontres made in Asia

Le centre aéré intercommunal et la maison de retraite se sont retrouvés pour partager un projet autour du continent asiatique durant les vacances. Des ateliers créatifs ont eu lieu dans les deux sites et c'est avec

beaucoup d'application que jeunes et moins jeunes ont illustré des reprographies chinoises. Les résidents se sont rendus au centre aéré le mercredi 27 février pour fabriquer un dragon avec les enfants et partager un copieux goûter apprécié de tous ! Par suite, un groupe d'une quinzaine d'enfants a rendu visite aux aînés de la résidence le mercredi 6 mars. Une grande fête a été donnée durant l'après-midi où les enfants ont réalisé la danse du dragon. Puis un buffet aux saveurs asiatiques a été offert par la résidence.

Des partenaires en or

Le réseau des associations labègoises concernées et mobilisées pour les ainés de la résidence s'agrandit. Apres l'appel lancé par L'association « Autour du livre » pour accroitre son nombre de bénévoles, de nouvelles recrues se sont greffées aux activités lecture menées à la résidence. Marie Viviane Lacan, Jean Louis Montégut et Chantal Bernot sont venues renforcer la brillante équipe orchestrée par Nicole et Monique.

Le danse Club de Labège a également répondu favorablement à la sollicitation des animatrices de la résidence et a réalisé un spectacle de danse de salon le samedi 20 avril devant l'ensemble des ainés, de leurs familles et des équipes, très touchées par cette démonstration. À cette occasion le club Amitié avait été chaleureusement invité. Nous espérons bientôt accueillir la chorale « des quatre vents » et restons attachés à la création de liens avec les associations culturelles de la commune.

Nos journées à thèmes

Toute la résidence a pris des allures festives pour accueillir « *le printemps* » le mercredi 20 mars. Le buffet, aussi coloré que varié, proposait des verrines déclinées dans l'air du temps ! Les tomates et autres légumes étaient taillés en forme de fleurs et donnaient au buffet des airs de jardin d'Eden ! Le repas fut tout aussi joyeux, festif et coloré.

Après le printemps, la résidence a pris des allures « *de ferme* », le mercredi 27 mars, cette fois ci, la décoration rendait hommage à l'univers fermier grâce à la gracieuse collaboration de l'artiste peintre « *Chloé Gérald* » (http://chloegerald.blogspot.fr/) dont les tableaux reflétaient parfaitement le thème du jour.

Le buffet et le repas étaient eux aussi dédiés à la fois aux produits du terroir mais également orientés vers le Tex Mex ; car de la ferme nous sommes allés au Far West et pour digérer nos Ainés, leurs familles et les équipes se sont dégourdis les jambes en s'initiant aux danses country grâce à l'intervention généreuse du « *Rocket's country Club* » (http://country.colomiers.free.fr/).

Du 8 au 13 avril, la résidence a ensuite vogué sur le thème de la mer.

Le poisson a mis « *les nageoires dans le plat* » le mercredi 10 pour le buffet et le repas « autour de la mer ».

L'activité « *chorale* » pour l'occasion, avait également dédiée ses chansons à la mer et aux marins.

Ateliers d'information sur la VAE

(Validation des acquis de l'expérience)

Animés par le CIBC Ariège, qui est également Point Relais Conseil VAE (partenaires permanents présent au sein de la MCEF), ces ateliers d'adressent à toute personne cherchant de l'information sur une démarche de VAE :

- **La VAE c'est quoi ?**
- **La VAE, pour qui ?**
- **La VAE, quels critères d'accès ?**
- **La VAE, quel financement ?**

Mardi 4 juin - mardi 8 octobre de 14 h à 17 h
N'hésitez pas à orienter vos publics vers ces ateliers. Sur inscription : 05 61 28 71 06.

Reprendre des études à l'Université

Vous être demandeur d'emploi et vous avez un projet de reprise d'études universitaires : venez-vous informer sur l'accès et le financement des formations diplômantes dans l'enseignement supérieur. Jeudi 23 mai à 14 h à la MCEF du Sud-Est Toulousain à Labège.

Pour plus d'informations :
MCEF du Sud Est Toulousain
Village d'entreprises - Bât 10
25 rue Pierre-Gilles de Gennes
31670 Labège
Tél. : 05 61 28 71 48

FICHE 1

Éco-gestes

Pour réduire efficacement ses consommations

Nous vous proposons de découvrir, à travers des fiches à suivre, des trucs et astuces pour faire des économies d'énergie et d'eau. Autant d'idées à mettre en application pour faire des économies et agir en faveur de l'environnement.

Eau chaude

1 Isoler les tuyaux d'eau chaude des espaces non chauffés

Vous pouvez réduire votre consommation d'eau chaude de 10 % en isolant vos tuyaux (au moins 20 mm).
Le plus simple est d'utiliser des manchons souples en mousse ou en fibres minérales. On peut aussi utiliser, de manière plus écologique, des isolants à base de laine de mouton ou de chanvre.
C'est ce que l'on appelle le calorifugeage.

2 Régler la température du chauffe eau entre 55 et 60° C

Bien souvent les chauffe-eau sont réglés pour une température de 70° C dans le ballon.
Au-dessus de 60° C vous augmentez aussi l'entartrage.
L'eau ne doit pas être trop froide non plus pour éviter le risque de prolifération de micro-organismes comme les légionnelles.
Parfois l'accès au réglage n'est pas directement visible...
Il faut alors retirer le capot en plastique situé sous le chauffe-eau pour y accéder.

3 Faire détartrer le chauffe-eau tous les 2-3 ans

Si votre eau est très calcaire, faites équiper votrechauffe-eau d'une résistance adaptée ou faites détartrer et vidanger votre chauffe-eau tous les 2 ou 3 ans.
La formation du tartre sur les résistances peut augmenter le temps nécessaire à chauffer l'eau, et donc la consommation d'énergie.
Si votre chauffe-eau électrique a plus de 20 ans, pensez à le remplacer.

4 Moins de douches ou de bains

On peut souvent optimiser le nombre de douches et de bains que l'on prend dans une semaine...
Pensez-y !

5 Vérifier que le chauffe-eau est asservi aux heures creuses

À partir de 100 litres, il est conseillé de recourir au double tarif. Programmez votre chauffe-eau toujours chaude au meilleur coût.

6 Installer un économiseur d'eau sur le pommeau de douche

Pensez à utiliser des économiseurs d'eau qui s'adaptent sur les robinets et douchettes. Certains de ces équipements de qualité, pour un même confort, font économiser 50 % de l'eau et, par voie de conséquence, 50 % de l'énergie si c'est de l'eau chaude sanitaire. Placez également des réducteurs de débit ou des mousseurs-sur vos robinets.

7 Équiper ses robinets de mousseurs économes

Il existe différents types de mousseurs économes qui limitent le débit à des niveaux variables. Choisissez votre matériel en fonction des besoins à chaque robinet : 6 L/min sera adapté pour un robinet servant uniquement à se laver les mains mais sera assez pénible si vous devezremplir un seau

8 Laisser systématiquement les mitigeurs sur la position la plus froide

Laissez de préférence les robinets mitigeurs en position « froid » pour éviter de demander de l'eau chaude ou tiède alors qu'on a besoin, la plupart du temps, d'eau froide. Et si vous pouvez remplacer votre robinet « mélangeur » par une robinetterie dite mitigeur, c'est 10 % de gagné : cela prendra moins de temps pour avoir la température d'eau désirée.

9 Équiper les robinets de la cuisine et de la douche d'un robinet thermostatique

Avec un robinet thermostatique (la température est préréglée par exemple à 30°, vous n'avez pas à le faire chaque fois), les économies peuvent atteindre 30 % par rapport à un robinet mélangeur. Le robinet thermostatique est adapté pour la douche par exemple.

10 Couper son chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours

11 Prendre des douches de moins de 5 min.

Quand vous prenez une douche, vous consommez 2 à 4 fois moins d'eau qu'en prenant un bain. Cependant cela est vrai pour une douche de 5 minutes.
Sachant que le débit d'une pomme de douche classique est de 15 à 20 litres et qu'un bain nécessite 150 à 200 litres d'eau, une douche de 10 minutes revient au même qu'un bain ! Raison de plus pour choisir une pomme de douche à débit réduit qui fractionne les gouttes d'eau et permet de faire jusqu'à 50 % d'économies d'eau en maintenant le confort.

12 Encore plus fort : couper l'eau de la douche pendant le savonnage !

Si vous n'êtes pas frileux, coupez l'eau pendant que vous vous savonnez : c'est encore une économie de 50 % !

13 Se laver les mains à l'eau froide

Bien souvent le temps de se laver les mains est trop court pour obtenir l'eau chaude. Donc autant ne prendre que de l'eau froide pour se les laver.

14 Utiliser un bac pour faire la vaisselle

C'est mieux que de laisser le robinet ouvert pendant toute la vaisselle : même si celui-ci est équipé d'un mousseur économe !

15 Rincer la vaisselle à l'eau froide

Pendant la vaisselle, l'eau chaude n'est utile que pour faciliter le dégraissage au moment du nettoyage... donc pour le reste mieux vaut utiliser de l'eau froide.

Pharmacies de garde *Dimanches et jours fériés*

Mai

1er	Rampin	L'Union	05 61 27 92 70
	Claude & Ramio	Caraman	05 61 83 10 37
5	Bordes & Couasnon	Saint-Orens	05 61 39 06 98
	Delmas & Terrasse	Castelmaurou	05 61 09 10 62
8	Latour & Mellano	L'Union	05 61 74 32 50
	Beugnet & Stigliani	Lanta	05 61 83 78 19
9	Aspe & Mouras	Saint-Jean	05 61 74 00 18
	Cahuzac & Dolsan	Labège	05 62 24 45 23
12	Faure & Sans	Balma	05 61 24 17 77
	Canod & Gobin	Ayguesvives	05 61 81 16 02
19	Campourcy	Saint-Orens	05 61 39 18 58
	Bouchaya	Garidech	05 61 84 64 62
20	Campourcy	Saint-Orens	05 61 39 18 58
	Bouchaya	Garidech	05 61 84 64 62
26	Ducap	Balma	05 61 24 01 40
	Verdun-Schwenke	Baziège	05 61 81 80 16

Juin

2	Floriani	L'Union	05 61 74 35 76
	Aymeric	Flourens	05 62 18 95 24
	Batigne & Canuel	Villefranche L.	05 61 81 60 73
9	Fresnay & Gausserand	Balma	05 61 24 46 40
	Ducros-Bourdens & Eloy-Hurtevent	Montgiscard	05 61 81 90 09
16	Gourgue	Balma	05 61 24 66 76
	Hoff	Caraman	05 61 83 10 41
23	Roux	Lasborde-Balma	05 61 24 11 12
	Allias-Rouvière	Baziège	05 61 81 80 02
30	Ménard & Terrisse	L'Union	05 62 79 84 40
	Courtois	Escalquens	05 61 81 04 66

Juillet

7	Armando & Derouet	Saint-Orens	05 61 39 91 93
	Berger-Rispal & Verdu	Verfeil	05 61 35 61 47
14	Duplouich	Fonsegrives Q.	05 61 24 02 00
	Bezombes-Paludetto	Lapeyrouse F.	05 61 09 75 18
	Cassaigne-Cier	Villefranche L.	05 61 81 62 22
21	Blanc	Montrabe	05 61 84 67 39
	Claude & Ramio	Caraman	05 61 83 10 37
28	Bonnecaze	Saint Jean	05 61 74 33 64
	Courtiade	Drémil L.	05 61 83 94 94
	Caillot	Villefranche L.	05 61 27 17 39

Pharmacie de nuit : 76 allées Jean-Jaurès, tél. 05 61 62 38 05

Collecte des déchets verts : les 7, 14 et 22 mai et les 4, 11 et 25 juin 2013

Mairie - rue de la Croix Rose - 31670 Labège

Tél. : 05 62 24 44 44 • Courriel : accueil@ville-labege.fr

Horaires :

• Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le vendredi 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h (en période scolaire)

• Veilles de jours fériés : fermeture à 17 h

• Fermeture les samedis pendant toutes les vacances scolaires